



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



MAURICE



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS **2016**



MAURICE

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Maurice, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2017 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2017

ISBN : 978-99944-70-24-2

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

Liste des sigles et des abréviations	v
Remerciements	vii
Maurice en bref	viii
1. Vue d'ensemble	1
2. Environnement national et sous-régional	2
3. Performance économique	7
3.1 Croissance économique	7
3.2 Politique budgétaire	10
3.3 Politique monétaire	13
3.4 Compte des opérations courantes	14
3.5 Compte de capital et compte financier	17
4. Développement social	19
4.1 Dynamique démographique	21
4.2 Pauvreté et emploi	22
4.3 Santé	25
4.4 Éducation	26
4.5 Évaluation de l'égalité de genre à Maurice	28
5. Analyse thématique : Création d'emplois dans une nouvelle phase du développement - la question de l'inadéquation des compétences	30
5.1. Introduction	30
5.2. Politiques de développement des compétences et de création d'emplois	31
5.3. Autres mesures destinées à réduire le décalage des compétences	32
6. Évaluation de la qualité des données nationales	35
Bibliographie	36

Liste des sigles et des abréviations

BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
FMI	Fonds monétaire international
PIB	produit intérieur brut
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
TVA	taxe à la valeur ajoutée

Remerciements

La série de profils de pays publiés annuellement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la CEA et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays de Maurice a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, et sous la supervision directe de Said Adejumbi, Directeur du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique australe, et la supervision de Sizo Mhlanga, Chef du Centre de données sous-régionales. Le principal auteur du profil de pays de Maurice était Zebulum Kreiter, fonctionnaire chargé des affaires économiques du Bureau sous-régional en Afrique australe.

D'importantes contributions ont été apportées au profil de pays par des institutions nationales, notamment la Banque de Maurice, le Conseil d'investissement, le Ministère de l'éducation, des ressources humaines, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, du Ministère des finances et du développement économique, du Ministère de la santé et de la qualité de vie, et de Statistics Mauritius.

Le groupe d'examen interne, réuni par la Section de la qualité opérationnelle de la CEA, a apporté de précieuses contributions et observations. Nous tenons aussi à remercier Jesimen Chipika, Directrice du *National Indigenisation and Economic Empowerment Board* du Zimbabwe, analyste économique principale et conseillère en politique générale, pour ses avis d'expert et sa perspicacité.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA qui aura pourvu à l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression de la série des profils de pays 2016.

Maurice en bref

Informations générales		Classement	Rang	Sur un total de	Année	Source
Sous-région	Afrique australe	Indice de développement humain	63	188	2014	PNUD
Langue officielle	Néant	Indice d'inégalités entre les sexes	88	155	2014	PNUD
Monnaie	Roupie mauricienne	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique	1	54	2015	Fondation Mo Ibrahim
Capitale	Port-Louis	Indice de la facilité de faire des affaires	49	190	2016	Banque mondiale
Appartenance à une/ des Communauté(s) économique(s) régionale(s)	COMESA, SADC	Indice de perception de la corruption	50	176	2016	Transparency International

Croissance économique



En 2015, Maurice a enregistré une croissance réelle de son produit intérieur brut (PIB) de 3,5 %, un peu moins qu'en 2014 (3,7 %). Les secteurs où la croissance a été la plus forte en 2015 sont l'hôtellerie et la restauration, les technologies de l'information et des communications, les activités des administrations et le secteur des services d'appui. Statistics Mauritius (le bureau central de la statistique de Maurice) estime à 3,9 % la croissance réelle du PIB en 2016, grâce à la forte croissance des activités financières et des assurances, en particulier l'intermédiation monétaire, et à la vigueur constante du secteur de l'hôtellerie et de la restauration grâce au tourisme et à une robuste demande des consommateurs.

Politique budgétaire



Pendant l'exercice budgétaire 2015-2016, les recettes publiques totales ont augmenté de 7,5 %, passant de 82,1 milliards de roupies (2,3 milliards de dollars) à 88,2 milliards de roupies (2,4 milliards de dollars). Les dépenses publiques totales pendant l'exercice budgétaire 2015-2016 ont atteint 103,2 milliards de roupies (2,8 milliards de dollars), soit une augmentation de 6,5 % par rapport à l'exercice précédent. La dette de l'État et les obligations de dette des entreprises publiques représentent, ensemble, 65,0 % du PIB.

Politique monétaire



Le taux moyen d'inflation en 2016 était de 1,0 %, un peu moins que celui de 1,3 % enregistré en 2015. La Banque de Maurice a baissé à 4,40 % son taux directeur en novembre 2015, premier changement depuis mai 2013. En juillet 2016, ce taux a de nouveau été abaissé à 4,0 % pour apporter une impulsion à l'économie. En 2016, la roupie mauricienne s'est stabilisée après avoir sensiblement baissé en 2015, se dépréciant de 2,0 % par rapport au dollar des États-Unis et de 1,8 % par rapport à l'euro.



Compte courant

Le déficit courant en 2015 était de 19,7 milliards de roupies (553,3 millions de dollars) contre 21,8 milliards de roupies (702,6 millions de dollars) en 2014. Cette réduction du déficit des opérations courantes s'explique par la forte baisse des importations de marchandises en raison surtout de la baisse des cours du pétrole. L'excédent du compte des services reste stable entre 2014 et 2015, mais sa valeur a augmenté de 34 % au premier semestre de 2016, en raison surtout de la hausse des recettes touristiques.



Investissement direct étranger

La balance des comptes de capital et des opérations financières, y compris les réserves de devises, a enregistré un excédent de 17,9 milliards de roupies (502 millions de dollars) en 2015, contre 18,6 milliards de roupies (598 millions de dollars) en 2014, soit une baisse de 3,8 %. L'investissement direct net a subi une baisse de 5,1 milliards de roupies (144 millions de dollars), soit 30,5 %, en raison des fortes augmentations des investissements directs à l'étranger. Les secteurs qui en revanche ont reçu des investissements directs sont les secteurs de l'immobilier, l'hôtellerie et la restauration ainsi que la construction, ce qui témoigne du rôle crucial du tourisme dans l'économie mauricienne.



Dynamique démographique

Au 31 décembre 2015, la population de Maurice était estimée à 1 262 588 personnes ; 1 220 530 habitaient l'île de Maurice et 42 058 l'île de Rodrigues. L'accroissement naturel de la population était de 0,1 % en 2015, chiffre le plus bas jamais enregistré. Les projections de population faites par Statistics Mauritius prévoient une augmentation de 0,4 % de la population en 2019 par rapport à 2014, après quoi on observerait une diminution progressive de la population totale.



Pauvreté

La pauvreté absolue est rare à Maurice, et la proportion de pauvres (définis comme les personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour) est inférieure à 2 % de la population en 2012, date de la mesure la plus récente. Il existe cependant de fortes disparités de revenu entre les zones rurales et urbaines, les revenus des ménages citadins dépassant de 19,4 % en 2012 ceux des ménages ruraux. Cette disparité, pourtant, diminue avec le temps.



Emploi

Le taux d'activité de la population active en 2015 était de 60,4 % ; les hommes représentaient 60,4 % de la population active. L'industrie manufacturière est le secteur qui compte le plus d'emplois, soit 19,7 % du total ; le commerce de gros et de détail et la réparation de véhicules à moteur viennent ensuite avec 17,6 %. En 2015, le taux de chômage était de 7,9 %, mais de 11,6 % pour les femmes contre 5,5 % pour les hommes. Le chômage des jeunes est beaucoup plus élevé, de 26,3 % en 2015.



Santé

L'espérance de vie à Maurice était en 2015 de 74,5 ans, soit 77,8 ans pour les femmes et 71,2 ans pour les hommes. Les indicateurs de la mortalité infantile ont légèrement augmenté en 2015 par rapport à leur niveau de 2010, après avoir régulièrement baissé au cours des 20 années précédentes. Les indicateurs de l'état nutritionnel des enfants sont bons, puisque moins de 2 % des enfants de 3 à 5 ans auraient une insuffisance pondérale. Les maladies non transmissibles sont à l'origine de la majorité de la charge de morbidité à Maurice. En 2015, pour la première fois en 30 ans, la prévalence du diabète s'est stabilisée sur la période des six ans écoulés depuis la dernière mesure.



Éducation

Les Mauriciens de 10 ans ou plus sont alphabétisés à 89,2 %. En 2015, le taux brut de scolarisation était de 97 % dans le primaire (6 à 11 ans) et de 92 % dans le secondaire (11 à 17 ans). Le Gouvernement a annoncé l'adoption d'un système d'enseignement de base continu sur neuf ans, qui amènera un changement des modes d'évaluation, une réforme de l'enseignement technique et professionnel et l'élaboration d'un système d'éducation polytechnique.



Genre

À Maurice, l'égalité des sexes est réalisée s'agissant de l'alphabétisation des 15-24 ans, de la santé des enfants (taux de survie des moins de 5 ans) et de la fraction de la population n'ayant pas le VIH ; l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes. Dans le secteur de l'éducation, les filles font mieux que les garçons dans l'enseignement secondaire et tertiaire, ainsi que dans le taux d'alphabétisation des jeunes. Mais l'inégalité persiste entre les sexes dans le monde des affaires et dans la vie politique. Sur les 78 membres du Parlement, on ne compte que huit femmes. De même, alors qu'il y a 21 ministres hommes, il n'y a que trois femmes ministres.

Vue d'ensemble

Après avoir connu une croissance annuelle de 5,0 % du PIB réel durant les années 2000, un certain ralentissement de l'économie est constaté depuis 2012, la croissance restant de l'ordre de 3 % (Statistics Mauritius, 2016g). Le PIB réel a augmenté de 3,5 % en 2015 et devrait atteindre 3,9 % en 2016 (Statistics Mauritius, 2016k). Alors que l'investissement est faible et le chômage élevé, le Gouvernement a recherché de nouveaux moteurs de croissance. Un aspect essentiel de la stratégie économique est l'intégration régionale dans le continent africain. La stratégie mauricienne à l'égard de l'Afrique a pour visée de positionner le pays insulaire comme plaque tournante entre l'Asie et l'Afrique pour le commerce, les finances, le tourisme, les soins de santé et l'éducation.

À Maurice, selon les normes internationales, la pauvreté absolue est faible et le « plan Marshall » contre la pauvreté suivi par le gouvernement vise l'élimination complète du dénuement dans le pays. L'inégalité des revenus a augmenté ces dernières années et le chômage reste élevé, à 7,9 % en 2015 (Statistics Mauritius, 2016m). Les Mauriciens ont tous accès aux soins de santé ; la prévalence du diabète, deuxième cause de décès dans le pays, s'est stabilisée pour la première fois en 30 ans. D'importantes réformes de l'enseignement sont en cours et le Gouvernement passe progressivement à un système d'enseignement de base continu sur neuf ans, en abandonnant l'année prochaine le système actuel. À tous les niveaux, l'éducation est d'un coût abordable, mais les réformes éducatives cherchent à atténuer l'inadéquation des qualifications sur le marché du travail.

Comme la stratégie générale des autorités est de développer des secteurs à forte valeur ajoutée qui ont besoin de spécialistes dynamiques dans les petites et moyennes entreprises, les réformes du secteur de l'éducation devront être adaptées aux besoins des industries nouvelles et s'adapter aux changements en général. Les réformes éducatives actuelles et les programmes de développement des compétences sont une étape importante dans cette voie, mais des politiques supplémentaires et de nouvelles institutions pourraient être nécessaires pour garantir que les Mauriciens ont bien les compétences qu'appellent les emplois de demain.

2

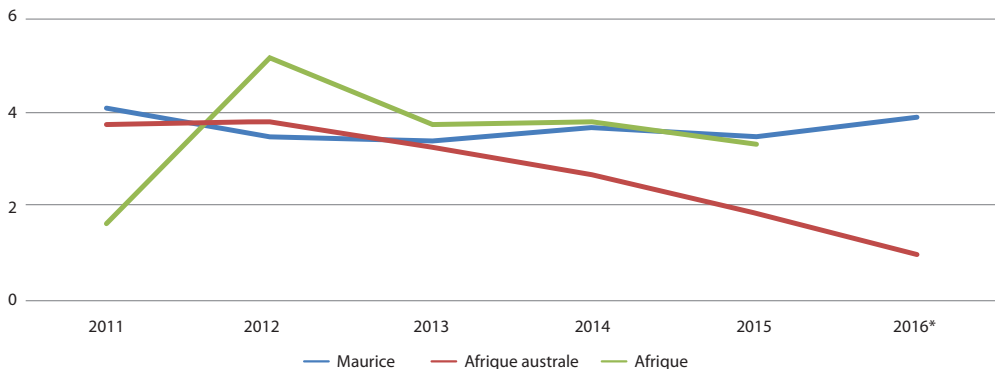
Environnement national et sous-régional

Depuis 2013, la croissance réelle du PIB à Maurice a toujours dépassé celle des pays d'Afrique australe et même la moyenne continentale en 2015, puisque cette croissance était de 3,5 %, contre 3,4 % pour l'ensemble de l'Afrique (voir fig. 1). En 2016, la disparité aurait encore augmenté, puisqu'on attend à Maurice une croissance de 3,9 %, contre 1,0 % seulement en Afrique australe (Statistics Mauritius, 2016g; Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, 2017).

La structure économique, à Maurice, diffère de celle de la plupart des autres pays de l'Afrique australe en raison du rôle majeur joué par l'industrie manufacturière par rapport au rôle mineur des exportations de produits de base, surtout le sucre. La conjoncture économique mondiale, par conséquent, affecte le pays insulaire de façon notablement différente de son effet sur les membres de la SADC et du COMESA, dont Maurice est membre.

Ces estimations de croissance moins élevée pour l'Afrique australe, en 2016, s'expliqueraient surtout par la faiblesse des cours des produits de base qui, dans de nombreux cas, a contribué à une nette dépréciation des monnaies et à une forte inflation résultante, à quoi s'ajoute la grave sécheresse causée par le phénomène El Niño. Ces facteurs n'ont guère touché

Figure 1: Croissance réelle du PIB : de Maurice, de l'Afrique australe et de l'Afrique, 2011-2016 (pourcentage)



Source : Statistics Mauritius, 2016g; et ONU, Département des affaires économiques et sociales, 2017.

Note : Estimations, pour l'année 2016.

Maurice, affecté au contraire par une croissance mondiale plus anémique, ce qui a retenti sur la demande de ses exportations. L'augmentation du produit mondial brut serait de 2,2 % en 2016, et cela n'est guère favorable pour une économie orientée vers l'exportation comme Maurice (Département des affaires économiques et sociales, 2017).

De plus, comme en 2015 le principal client de Maurice est le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la décision de ce pays de quitter l'Union européenne pourrait affecter l'économie mauricienne par des voies multiples, notamment par l'effet d'un taux de change moins compétitif par rapport à une livre sterling affaiblie et par une moindre demande de produits mauriciens. Les touristes britanniques, au troisième rang après ceux venant de France et de La Réunion, représentaient 9,8 % des arrivées de touristes pendant le premier semestre de 2016, et leur nombre pourrait être affecté (Banque centrale de Maurice, 2016 ; Statistics Mauritius, 2016j). Pour aider les entreprises industrielles à faire face à l'incertitude causée dans la zone euro, le Gouvernement mauricien a institué une réduction de 40 % des dépenses de fret aérien vers l'Europe, sur la compagnie Air Mauritius, sur une période de deux ans (Ministère des finances, 2016b).

En raison de la croissance économique plus lente et de l'incertitude grandissante sur ses marchés d'exportation traditionnels, la stratégie économique choisie pour le pays privilégie l'intégration dans le continent africain. Maurice cherche à se placer comme plaque tournante entre l'Afrique et l'Asie et à valoriser cette position dans de multiples secteurs, notamment le commerce international, les services financiers, le tourisme, les soins de santé et l'éducation.

Au cours des cinq dernières années, le commerce total avec l'Afrique a augmenté de 28 %, les exportations de près de 40 %, passant de 13,1 milliards de roupies (446 millions de dollars) en 2011 à 18,3 milliards de roupies (514 millions de dollars) en 2015, les secteurs les plus dynamiques étant l'habillement et les textiles, le sucre et les imprimés (Statistics Mauritius, 2016d). Les membres de la SADC et du COMESA représentent une part substantielle de ces échanges commerciaux : respectivement 14,7 milliards de roupies (412 millions de dollars) et 8,2 milliards de roupies (229 millions de dollars) d'exportations en 2015. L'Afrique du Sud et Madagascar sont les deux marchés d'exportation, en Afrique, des produits mauriciens qui connaissent l'expansion la plus rapide en 2015 (Statistics Mauritius, 2016f).

Maurice espère valoriser sa position géographique entre l'Afrique et l'Asie pour renforcer son rôle de plateforme logistique du commerce. Son port franc, établi en 1992 et doté d'entrepôts, de services de transformation, de magasins frigorifiques et de salles d'exposition et de bureaux, aide Maurice à se présenter solidement comme un pôle de transbordement des marchandises vers l'Afrique. Les activités du port franc ont augmenté de 5,1 % entre 2011 et 2015 et représenteraient une contribution de 0,7 % au PIB en 2016 (Ministère des finances, 2016e). Les amendements proposés au *Freeport Act* (loi sur les ports francs) comprennent notamment des moyens de desserrer les contraintes réglementaires et administratives actuelles, de réduire

de 80 % à 50 % la proportion statutaire de la valeur annuelle des exportations vers l'Afrique et l'élargissement de la liste des entreprises traitées. Cela augmentera l'ensemble des marchés et des produits desservis par le port franc et encouragera les exportations d'activités de services. En outre, l'investissement de plus de 6 milliards de roupies (166 millions de dollars) au cours des cinq prochaines années devrait améliorer et élargir l'infrastructure portuaire et créer des zones récupérées sur la mer et consacrées au développement du port pétrolier d'Albion, et cela figure parmi les mesures que le Gouvernement prend pour renforcer la place de Maurice comme pôle logistique et de transbordement dans la région (Ministère des finances, 2016b).

Dans le secteur financier, Maurice s'efforce d'améliorer son offre de façon à être compétitif comme centre financier international. Ayant créé une solide juridiction pour les services financiers extraterritoriaux, Maurice utilise ses atouts financiers et juridiques pour se présenter comme un lien financier entre l'Asie et l'Afrique. Les autorités espèrent que des nouvelles mesures, telles que l'exonération fiscale pour des entreprises détentrices de la licence d'administration de siège mondial¹ attireront des entreprises désireuses de structurer des investissements dans la région à partir de Maurice. On s'efforce aussi de faire de Maurice un centre d'arbitrage international pour valoriser sa structure institutionnelle et légale et en faire un pôle régional d'investissement. L'ensemble des accords conclus avec des pays africains facilite les transactions avec le continent. Maurice a actuellement conclu 15 accords d'élimination de la double imposition et huit accords de protection et de promotion des investissements avec des pays africains (Ministère des finances, 2016e). Enfin, la tentative de faire de Maurice un centre de compensation de la monnaie chinoise pour la région africaine devrait améliorer les échanges commerciaux, les investissements et les flux financiers entre l'Asie et l'Afrique (Ministère des finances, 2016a).

Maurice est de plus en plus une destination touristique pour les Africains, le but étant d'attirer de l'Afrique des touristes nouvellement riches. L'itinéraire aérien récemment lancé entre l'Afrique, Maurice, Singapour et l'Asie est une initiative prise par le Gouvernement pour stimuler la croissance du nombre de passagers et du trafic de marchandises par Maurice et Singapour afin d'améliorer les liaisons du pays avec l'extérieur et en faire une plaque tournante pour l'aviation entre les deux continents. Avec l'augmentation du nombre d'arrivées de touristes, des médecins plus qualifiés que ceux du secteur public peuvent absorber et développer des options de soins de santé privés, de sorte que Maurice a commencé à promouvoir un tourisme médical comme autre moyen de développer sa stratégie régionale en cherchant à attirer des patients africains. Le nombre de patients étrangers venant subir un traitement médical à Maurice est passé de 1 500 en 2007 à 16 042 en 2015. La majorité vient de La Réunion, des Seychelles, de France, de Madagascar, du Royaume-Uni et d'Afrique du Sud. Le Gouvernement s'est fixé l'objectif ambitieux de recevoir 100 000 patients étrangers d'ici à 2020 (Ministère de la santé, 2016b).

¹ Une licence d'administration de siège mondial, notion définie dans le Financial Services Act de 2007, peut être délivrée à des entités qui offrent au moins trois des services suivants à trois au moins entreprises apparentées : administration et gestion générale, planification des activités et développement et coordination, recherche et analyse économique ou étude de marché et services liés à une entreprise internationale ayant son siège à Maurice.

En dehors des 10 établissements d'enseignement supérieur publics, le nombre de ces établissements financés par le secteur privé a notablement augmenté et atteint désormais 53 (Commission de l'enseignement supérieur, 2016). Le pays cherche à attirer des étudiants étrangers en plus grand nombre pour faire de Maurice un pôle éducatif pour le continent africain. Sur les 2 500 étudiants étrangers accueillis à Maurice en 2015, 47 % étaient Africains, venant surtout de l'Afrique du Sud, de Madagascar et du Nigéria (Ministère des finances, 2016e).

Sur le continent africain lui-même, les autorités mauriciennes envisagent de créer des zones économiques spéciales, par des coentreprises avec d'autres gouvernements africains. Le Fonds mauricien pour l'Afrique, lancé en 2014 avec une dotation initiale de 500 millions de roupies (16,1 millions de dollars) apportée par le Gouvernement, réalisera des projets au nom du Gouvernement, qui a signé des accords l'an dernier avec le Sénégal, Madagascar et le Ghana. Au Sénégal, où le projet de zone économique spéciale a le plus progressé, 40 hectares de terrain ont été alloués au projet (Ministère des finances, 2016b). Les perspectives de croissance qui restent robustes en Afrique, s'ajoutant au niveau décevant des investissements à Maurice, ont amené les autorités mauriciennes à chercher de nouveaux débouchés pour permettre aux entreprises mauriciennes d'établir une tête de pont.

L'encadré 1 montre les résultats et les progrès de l'intégration régionale dans le continent africain dans le cas de Maurice; on utilise pour cela l'Indice africain d'intégration régionale, dont le calcul est un projet commun de la Banque africaine de développement (BAD), de la Commission de l'Union africaine et de la CEA dans le but de déterminer comment chaque pays d'Afrique honore ses engagements en vertu des instruments panafricains d'intégration tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja.

Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique: Maurice

Performance générale:

Premier rang dans la SADC (score: 0,74). Le pays le plus performant dans la SADC est l'Afrique du Sud (score: 0,74).*

Libre circulation des personnes	Intégration commerciale	Intégration productive	Infrastructures	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques
Quatrième rang dans la SADC (0,66), les Seychelles et le Swaziland viennent au premier rang dans la SADC (0,70) Troisième rang dans le COMESA (0,46)	Huitième rang dans la SADC (0,51), l'Afrique du Sud est au premier rang (1). Onzième rang dans le COMESA (0,55)	Douzième rang dans la SADC (0,26), le premier rang revenant au Zimbabwe (0,74) Douzième rang dans le COMESA (0,39)	Neuvième rang dans la SADC (0,44), le premier rang dans la SADC revenant au Botswana (0,82) Cinquième rang dans le COMESA (0,48)	Sixième rang dans la SADC (0,45), l'Afrique du Sud venant au premier rang dans la SADC (0,91) Quatrième rang dans le COMESA (0,47)

* Un système de classification à l'échelle continentale, comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale, est en cours d'élaboration et sera inclus dans les prochaines mises à jour du présent profil de pays.

Sur l'indice global, Maurice se classe assez mal, occupant dans le COMESA le sixième rang et dans la SADC le neuvième rang.

Libre circulation des personnes: La note est bonne (quatrième rang dans la SADC et troisième dans le COMESA), mais Maurice n'a pas encore ratifié les instruments de la SADC et du COMESA qui concernent la liberté de mouvement des personnes, les droits d'établissement et la liberté de déplacement des travailleurs. Cependant, 86 % des autres États membres de la SADC peuvent entrer à Maurice sans visa, les ressortissants des 7 % restants ayant la faculté d'obtenir un visa à l'arrivée, tandis qu'un quart des pays membres du COMESA peuvent entrer à Maurice avec un visa à l'arrivée, et 55 % des autres États membres du COMESA peuvent entrer à Maurice sans visa.

Intégration commerciale: Note modérée à médiocre (huitième rang dans la SADC, onzième dans le COMESA). Le droit de douane moyen appliqué est de 4 pour 1 000 environ sur les importations en provenance du COMESA, ce qui met Maurice au cinquième rang à partir du bas (d'après les données de 2014). Entre 2010 et 2013, les importations en provenance des autres pays de la SADC n'ont représenté que 4,2 % du PIB de Maurice, qui se trouve au cinquième rang à partir du bas parmi les membres de la SADC. En revanche, les exportations de Maurice vers la SADC en pourcentage de son PIB ont représenté en moyenne 3,1 % au cours de la même période (cinquième rang à partir du bas parmi les pays membres de la SADC). Au cours de la même période, les exportations vers le COMESA ont représenté en moyenne 1,7 % du PIB, ce qui place Maurice au neuvième rang à partir du bas parmi les membres du COMESA.

Intégration productive: Note médiocre (douzième rang dans la SADC et dans le COMESA). En effet, Maurice est mal intégré dans les chaînes de valeur régionales. Son commerce n'est que modérément complémentaire de celui de ses partenaires. L'indice de complémentarité du commerce des marchandises, calculé par la CNUCED, est de 0,23 pour Maurice à l'égard du reste de la SADC, entre 2010 et 2013. Cela donne à penser qu'il existe une corrélation assez encourageante entre les exportations mauriciennes et la structure des importations de la SADC. La part des articles intermédiaires dans les importations mauriciennes en provenance de la SADC était de 14,4 % durant la même période (troisième rang à partir du bas dans le bloc), tandis que 9 % des importations en provenance du COMESA étaient des articles intermédiaires (deuxième rang à partir du bas parmi les pays membres du COMESA pour lesquels des données sont disponibles). La part des articles intermédiaires dans les exportations totales vers les pays de la SADC a été en moyenne de 13,7 % (neuvième rang dans le bloc), tandis que 21 % de ses exportations vers les pays du COMESA étaient des articles intermédiaires (onzième rang parmi les membres du COMESA pour lesquels des données sont disponibles).

Infrastructures: La note est modérée à médiocre (neuvième rang dans la SADC, cinquième dans le COMESA). Le pays vient au troisième rang parmi les membres de la SADC pour sa performance moyenne pour l'indice de développement de l'infrastructure établi par la BAD entre 2010 et 2012. Environ 32 % des vols internationaux desservant Maurice ont lieu à l'intérieur de la SADC, et c'est le ratio le plus faible parmi ceux-ci, tandis que 18 % de ses vols internationaux ont lieu à l'intérieur du COMESA (le ratio le plus faible parmi les membres du COMESA). L'itinérance intra-africaine de téléphonie mobile est relativement moins coûteuse à Maurice (troisième taux le plus faible parmi les membres de la SADC pour lesquels des données sont disponibles).

Intégration financière et convergence de la politique macroéconomique: La note est bonne à modérée (sixième rang dans la SADC, quatrième dans le COMESA). L'inflation à Maurice est relativement faible, troisième rang à partir du bas dans la SADC et septième à partir du bas parmi les pays membres du COMESA.

Dans l'ensemble, l'intégration de Maurice est relativement moyenne à médiocre, de meilleurs résultats étant ceux qui concernent l'intégration financière et la politique macroéconomique, les résultats sont moyens à médiocres dans le domaine de l'infrastructure, de la liberté de circulation des personnes, de l'intégration commerciale et de l'intégration productive. Pour améliorer sa performance au regard de l'intégration régionale, Maurice pourrait envisager de ratifier les instruments de la SADC et du COMESA sur la liberté de circulation des personnes, en autorisant l'entrée sans visa pour les nationaux d'un plus grand nombre de pays de la région et en envisageant d'autres mesures susceptibles de stimuler le commerce intrarégional des biens et des services.

Performance économique

3.1 Croissance économique

En 2015, le PIB mauricien atteignait 409,5 milliards de roupies (11,5 milliards de dollars), soit 324 278 roupies par personne (9 106 dollars). En 2015, le taux de croissance réelle du PIB à Maurice était de 3,5 %, en baisse légère par rapport à 2014 (3,7 %). Depuis 2012, la croissance reste autour de 3 %, bien en dessous de la moyenne de 5,0 % enregistrée durant le début des années 2000 (Statistics Mauritius, 2016g). Ce ralentissement de la croissance est dû à la faiblesse des investissements, au vieillissement de la population, mais aussi à la compétition mondiale accrue dans la production manufacturière ; cela a conduit le Gouvernement à concevoir de nouvelles stratégies pour relancer les perspectives de croissance du pays.

En 2015, les services représentaient 74,8 % de la production, contre 21,5 % pour l'industrie et 3,7 % seulement pour l'agriculture, la foresterie et la pêche, ainsi que les industries extractives. L'industrie manufacturière occupe donc la part du lion dans l'économie mauricienne et, dans le secteur des services, la première place est occupée par le commerce de gros et de détail et la réparation de véhicules à moteur, ainsi que par les services financiers et d'assurances (Statistics Mauritius, 2016k).

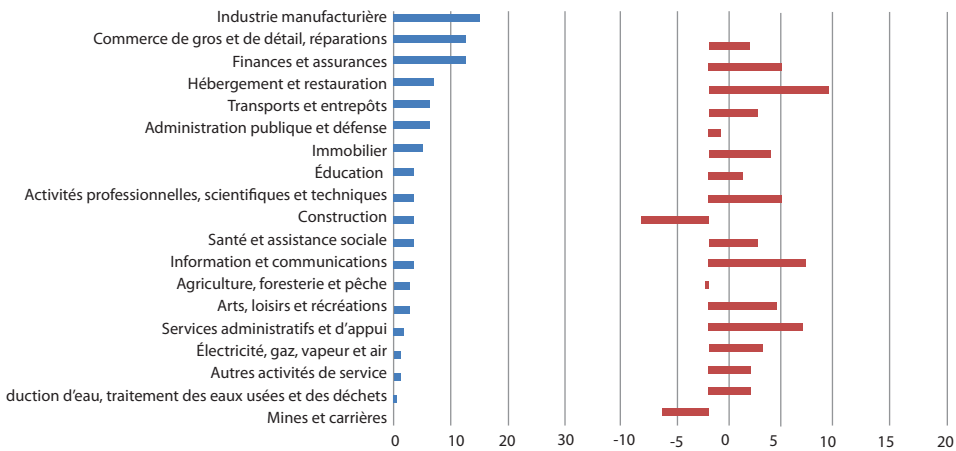
Les secteurs ayant obtenu les meilleurs résultats en 2015 sont l'hôtellerie et la restauration, les technologies de l'information et des communications, ainsi que les activités administratives et les services de soutien. L'augmentation de 10,9 % des arrivées de touristes explique les très bons résultats obtenus par le secteur de l'hébergement et de la restauration (Statistics Mauritius, 2016j). Les services financiers et les assurances ont beaucoup contribué à la croissance du PIB, venant même avant l'hôtellerie et la restauration et avant le commerce de gros et de détail.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics, qui avait connu une contraction au cours des cinq dernières années, les opérateurs dans ce secteur cherchant à se désendetter, devrait ne pas connaître de croissance en 2016, l'augmentation de la construction de logements étant compensée par une baisse attendue de la construction non résidentielle et des autres travaux publics. La baisse de 3,4 % dans le minuscule secteur de l'industrie extractive (mines et carrières) en 2015 est directement liée aux difficultés rencontrées par le secteur de la construction, car les agglomérés, et notamment le basalte concassé

utilisé pour les travaux de construction, sont la première production de ce secteur (Statistics Mauritius, 2016k ; United States Geological Survey, 2013). La figure 2 montre l'importance relative et les taux de croissance des différents secteurs de l'économie.

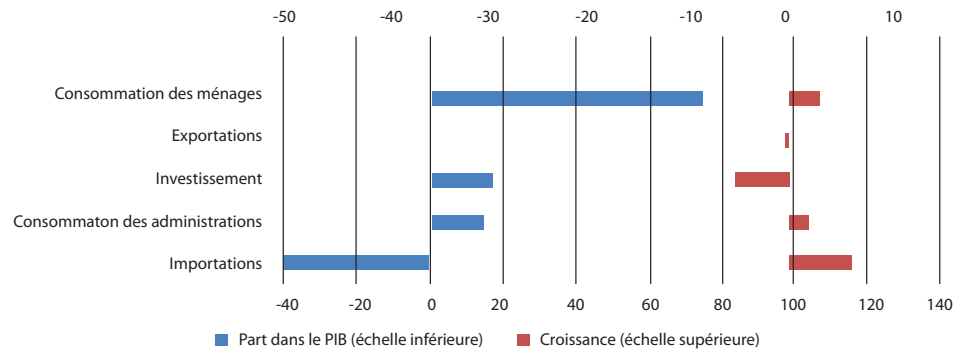
Représentant 74,8 % du PIB, la consommation des ménages est ce qui contribue le plus à l'économie (voir fig. 3). L'économie mauricienne est très ouverte, et les échanges internationaux représentent une proportion importante de la production : les importations se montent à 58,9 % du PIB et les exportations au total à 49,0 % en 2015. La consommation des administrations et l'investissement jouent un rôle moindre dans la production totale : 14,8 % et 17,4 % respectivement (Statistics Mauritius, 2016k).

Figure 2: Secteurs de l'économie mauricienne : proportion et croissance, 2015 (Pourcentage)



Source : Statistics Mauritius, 2016k.

Figure 3: Structure et croissance de la demande à Maurice, 2015



Source : Statistics Mauritius, 2016k.

La consommation des ménages a régulièrement augmenté, cette croissance étant de 2,9 % en 2015. Les exportations de marchandises et de services ont fortement augmenté en 2014 (10,9 %), mais diminué de 0,3 % en 2015, en raison surtout de la moindre valeur à l'exportation du carburant vendu aux navires et aéronefs étrangers et ne reflète en rien une modification de la capacité productive du pays. Alors que les importations de marchandises et de services ont augmenté un peu moins que les exportations en 2014, de 8,5 %, elles ont augmenté de 6,2 % en 2015 en termes réels. L'investissement du secteur privé a régulièrement diminué depuis 2012, baissant de 8,4 % en 2014 et de 7,6 % en 2015 en raison surtout du fort endettement des entreprises, qui cherchent à se désendetter (Statistics Mauritius, 2016k, et Banque de Maurice, 2016c).

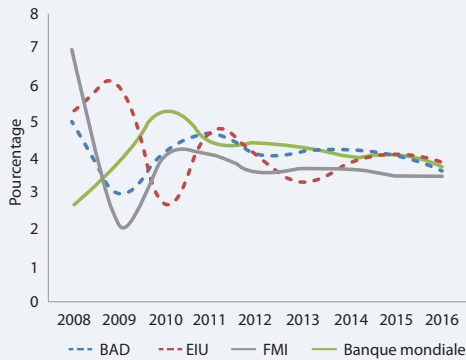
Les statisticiens mauriciens estiment que la croissance réelle du PIB en 2016 aura été de 3,9 %, grâce surtout aux activités financières et au secteur des assurances, en particulier l'intermédiation monétaire et la poursuite de la robustesse de l'activité dans les services d'hôtellerie et de restauration grâce à la forte demande des consommateurs mais aussi au tourisme. L'encadré 2 évalue la qualité des projections de la croissance réelle du PIB mauricien selon diverses organisations.

Encadré 2: Analyse comparative des prévisions pour Maurice

Les prévisions économiques fournissent des informations essentielles pour les décideurs dans les secteurs public et privé. Des prévisions économiques fiables permettent une prise de décisions fiable. Un certain nombre d'organisations produisent actuellement des prévisions de croissance économique pour Maurice : la BAD, l'Economist Intelligence Unit, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Les prévisions produites par ces organisations sont parfois assez précises mais parfois assez divergentes, s'écartant de 4,3 points de pourcentage durant la période 2008-2016 (voir fig. A). L'Economist Intelligence Unit a fourni les prévisions de croissance les plus optimistes, de 4,2 % en moyenne entre 2008 et 2016. Pour l'avenir, les projections les plus optimistes relatives à 2016 sont celles de l'Economist Intelligence Unit (3,9 %), suivies par la Banque mondiale (3,7 %), la BAD (3,6 %) et le FMI (3,5 %).

Le degré de précision de ces prévisions est une question importante. La CEA a procédé à une analyse pour déterminer quelles prévisions ont tendance à être plus fiables. La racine carrée de l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne sont des mesures communément utilisées pour évaluer les prévisions. De manière générale, plus la valeur de ces erreurs est élevée, moins les prévisions sont précises (voir figure B). L'analyse de la CEA suggère que les prévisions les plus précises produites pour Maurice pour la période 2008-2014 sont celles du FMI, suivies de celles de la BAD et de la Banque mondiale, tandis que celles de l'Economist Intelligence Unit présentent des erreurs de projection assez prononcées.

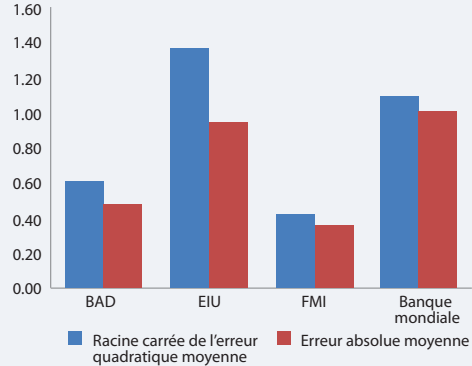
Figure A: Taux de croissance projetés du PIB réel selon les organisations de projection



Source: ECA (2016).

* Pour plus d'informations sur ces termes et sur la méthodologie employée par la CEA pour évaluer la précision des prévisions (CEA, 2015).

Figure B: Taux de croissance projetés du PIB réel selon les organisations de projection



3.2 Politique budgétaire

Le Gouvernement mauricien finance l'essentiel de ses opérations au moyen des recettes fiscales. Les recettes fiscales, durant l'exercice budgétaire 2015-2016, ont représenté 88,7 % des recettes publiques totales ; la taxe à la valeur ajoutée a représenté 64,1 % des recettes fiscales, suivie par les impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values en capital, s'élevant à 24,5 %. Les autres recettes ont représenté 7,2 % des recettes totales ; les dons ou subventions de gouvernements étrangers et d'organisations internationales n'ont représenté que 0,4 % des recettes publiques durant l'exercice 2015-2016 (Ministère des finances, 2016c).

Les recettes publiques totales² ont augmenté de 7,5 % durant l'exercice 2015-2016 comparé à 2014-2015, passant de 82,1 milliards de roupies (2,3 milliards de dollars) soit 20,6 % du PIB, à 88,2 milliards de roupies (2,4 milliards de dollars) ou 20,9 % du PIB. Cette augmentation s'explique surtout par l'augmentation de 6,3 % des recettes fiscales, passées de 73,6 milliards de roupies (2,2 milliards de dollars) à 78,2 milliards de roupies (2,2 milliards de dollars) (Statistics Mauritius, 2016i). Durant l'exercice budgétaire 2016-2017, les recettes totales devraient augmenter de 16,1 %, passant à 102,4 milliards de roupies (2,8 milliards de dollars), les recettes fiscales étant de 84,7 milliards de roupies (2,3 milliards de dollars) et les subventions extérieures étant de 6,4 milliards de roupies (177 millions de dollars) (Ministère des finances, 2016c).

Ayant conclu 43 traités sur l'imposition, les autorités mauriciennes ont voulu constituer un important secteur extraterritorial, en permettant aux investisseurs de payer, à Maurice, des impôts négligeables sur les investissements réalisés dans d'autres pays mais qui passent par l'île. La raison

² Dans la présente section, les chiffres renvoient aux finances de l'administration centrale, au sens budgétaire.

du succès de ce secteur réside dans la fiscalité légère, pour ces investisseurs, et la contribution du secteur extraterritorial de 6,1 % au PIB en 2015 alimente les coffres de l'État, par le canal des impôts sur les institutions fournissant des services financiers qui opèrent dans le secteur extraterritorial, ainsi que les impôts sur le revenu payés par les quelque 3 000 personnes directement employées et 6 000 personnes indirectement employées par ce secteur (Statistics Mauritius, 2016k; Rapport sur l'Afrique – The Africa Report, 2016). Mais des pressions politiques et la nécessité de réglementer ce secteur ont contraint Maurice à élargir l'éventail des services financiers fournis car l'avenir du secteur extraterritorial, tel qu'il est actuellement configuré, demeure incertain.

Durant l'exercice budgétaire 2015-2016, les dépenses publiques totales ont atteint 103,2 milliards de roupies (2,8 milliards de dollars) (soit 24,4 % du PIB), en augmentation de 6,5 % par rapport à 2014-2015 (Ministère des finances, 2016c ; Statistics Mauritius, 2016i). Le gros des dépenses publiques va aux secteurs sociaux, qui absorbent 53,2 % des dépenses totales en 2015-2016. La masse salariale a représenté 25,4 % des dépenses totales. L'investissement total du secteur public, y compris des ouvrages financés par le Gouvernement, les entreprises publiques et semi-publiques, ne dépasse pas 5 % du PIB entre 2011 et la période 2015-2016 (Ministère des finances, 2016e).

Durant l'exercice budgétaire 2016-2017, le Gouvernement compte utiliser 102,9 milliards de roupies (2,8 milliards de dollars) pour les dépenses de fonctionnement et 14,1 milliards de roupies (399 millions de dollars) pour les dépenses d'équipement, soit une augmentation des dépenses totales de 13,8 % (Ministère des finances, 2016c). Un don, sur quatre ans, du Gouvernement indien, s'élevant à 12,7 milliards de roupies (353 millions de dollars), a été affecté au financement du projet de Metro Express, l'achat de tablettes numériques pour les élèves des collèges, un financement partiel de la construction d'un nouveau parlement et de locaux à usage de bureaux de l'administration, un nouvel hôpital spécialisé dans l'oto-rhino-laryngologie et des logements sociaux (Ministère des finances, 2016b).

Durant l'exercice 2015-2016, le déficit budgétaire était équivalent à 3,5 % du PIB, contre 3,2 % pendant le budget du premier semestre de 2015 et l'exercice 2014. Le déficit budgétaire en 2016-2017 devrait être ramené à 3,3 % du PIB, soit une légère diminution (Ministère des finances, 2016c). Le tableau 1 donne des chiffres plus détaillés sur les comptes budgétaires.

La loi sur la gestion de la dette publique définit les règles s'appliquant à la dette du secteur public (2008), et cette loi stipule que l'encours de la dette ne doit pas dépasser 60 % du PIB aux prix du marché à la fin de chaque exercice budgétaire; la loi dispose aussi que l'encours de la dette doit être ramené à 50 % d'ici à la fin de 2018, exception faite de l'éventualité de catastrophes naturelles ou d'autres urgences, de projets d'investissements publics opportuns dictés par la prudence, et de l'effet de stimulation budgétaire dans l'éventualité d'une conjoncture économique défavorable (Ozeer, 2015).

Tableau 1: Comptes budgétaires (Millions de roupies mauriciennes)

	2012	2013	2014	2015 (janv.- juin ^a)	Juill. 2015 – juin 2016 ^b
Recettes (dons compris)	73 791	78 211	79 674	40 138	88 236
Recettes fiscales	64 919	67 990	71 727	36 569	78 224
Cotisations sociales	1 051	1 269	1 284	659	1 375
Dons et subventions	2 395	1 394	407	1 196	336
Autres recettes	5 426	7 558	6 256	1 714	8 301
Dépenses totales	80 045	91 058	92 213	46 443	103 154
Dépenses de fonctionnement	70 429	79 896	82 686	42 876	97 167
Masse salariale	18 684	22 717	24 025	12 122	26 208
Consommation de biens et services	6 516	7 070	7 547	3 623	8 363
Versements d'intérêt (comptabilité d'exercice)	10 303	9 638	10 105	4 871	10 119
Subventions	1 147	1 471	1 578	838	1 768
Dons	16 007	18 459	18 080	8 943	20 101
Prestations sociales	14 364	15 400	17 504	11 393	25 023
Autres dépenses	2 322	2 373	3 037	1 087	5 585
Acquisition nette d'actifs non financiers	9 616	11 162	9 528	3 567	5 987
Solde budgétaire	-6 254	-12 847	-12 539	-6 304	-14 918
En pourcentage du PIB	-1,8%	-3,5%	-3,2%	-3,2%	-3,5%
Dette du secteur public	199 058	219 937	238 033	251 904	274 397
En pourcentage du PIB	57,0%	59,3%	60,9%	63,1%	65,1%

Source : Ministère des finances, 2016c et 2016d; Statistics Mauritius, 2016i.

Note : Les intérêts versés sur la dette sont calculés selon la comptabilité d'exercice. Tous les autres chiffres sont sur la base des paiements.

^a Le Gouvernement mauricien a modifié son exercice budgétaire en 2015, qui n'est plus l'année civile, mais la période allant de juillet à juin. Le premier semestre de 2015 a été budgétisé séparément en raison de la modification de l'exercice.

^b Les chiffres de l'exercice 2015/16 sont des chiffres provisoires.

Le surendettement est une préoccupation persistante pour le pays, en raison en particulier de la proximité du plafond statutaire d'endettement. L'endettement total du secteur public, qui inclut l'endettement de l'administration centrale et les obligations des entreprises publiques, est actuellement estimé à près de 65,0 % du PIB selon les méthodes de calcul internationales³. L'endettement du secteur public, aux fins du plafond d'endettement⁴ est estimé à 55,6 % du PIB en septembre 2016 (Ministère des finances, 2016d).

³ Les normes internationales concernant la dette publique totale sont définies dans le Manuel de statistiques de finances publiques du FMI (2014).

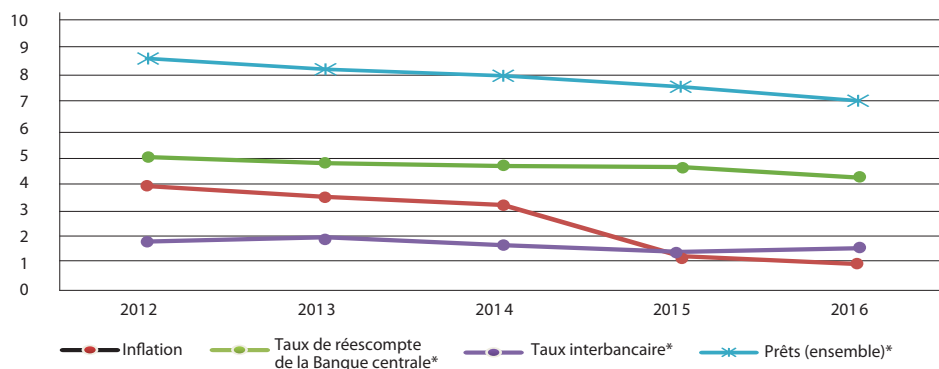
⁴ La mesure de la dette publique aux fins du plafonnement de la dette exclut les obligations à long terme sous forme de droits de tirage spéciaux du FMI, de bons du Trésor public émis pour des opérations de stérilisation d'un excès de

Cependant, si le niveau général de l'endettement de Maurice est préoccupant, plusieurs des caractéristiques de la dette atténuent le risque potentiel. L'endettement public, à Maurice, est surtout une dette intérieure, et la dette extérieure ne représente que 23,1 % de l'encours total en 2015, ce qui réduit nettement le risque de change. En outre, le profil des échéances est orienté sur le long terme; les dettes à court terme ne représentent que 13,7 % de la dette totale (Ministère des finances, 2016d).

3.3 Politique monétaire

Le taux général d'inflation a été en moyenne de 5,8 % entre 2001 et 2010, mais entre 2011 et 2016 il a progressivement baissé pour ne plus dépasser 3,2 % en moyenne. Ce taux général d'inflation, à Maurice, était en 2016 de 1,0 %, un peu moins que le chiffre de 1,3 % enregistré en 2015. La hausse des prix des légumes, de la viande, du poisson, des fruits, des services de restauration, des spiritueux, des cigarettes, des frais de scolarité, des soins de santé et des chaussures entre dans le calcul de l'augmentation générale des prix, mais la baisse des prix de l'énergie, les coûts d'intérêts sur les prêts hypothécaires pour le logement, le prix du lait et des céréales, compense en partie cette hausse (Statistics Mauritius, 2017). Ainsi, l'inflation sous-jacente, une fois exclus les denrées alimentaires, les boissons et le tabac, les versements d'intérêts hypothécaires, l'électricité, le gaz et les autres combustibles et divers articles dont les prix sont contrôlés, a été en moyenne de 2,2 % en 2016, comme en 2015, ce qui témoigne du puissant impact de ces articles divers, en particulier les prix d'énergie, sur la baisse du taux général de l'inflation (Banque de Maurice, 2016b).

Figure 4: Taux d'inflation et taux d'intérêt à Maurice, 2012-2016



Source : Les taux d'intérêt sont communiqués par la Banque de Maurice, 2016b; le taux général d'inflation l'est par Statistics Mauritius, 2016a.

*Jusqu'à novembre 2016.

liquidités et de l'escompte de certains titres de dette d'entreprises publiques, conformément aux directives de la loi de 2008 sur la gestion de la dette publique.

Ces dernières années, les taux d'intérêt connaissent une lente tendance à la baisse (voir fig. 4). La Banque de Maurice, dont la double mission est d'assurer la stabilité des prix et un développement économique ordonné et équilibré, a réduit son taux directeur pour le ramener à 4,40 % en novembre 2015, premier changement depuis mai 2013. En juillet 2016, ce taux directeur a de nouveau été abaissé de 40 points de base, à 4,00 %, pour apporter une nouvelle impulsion à l'économie qui avait été affaiblie par le manque d'investissements privés et une performance médiocre à l'exportation. Les baisses de la projection de croissance mondiale et de l'inflation intérieure ont apporté une justification à cette décision (Banque de Maurice, 2016a).

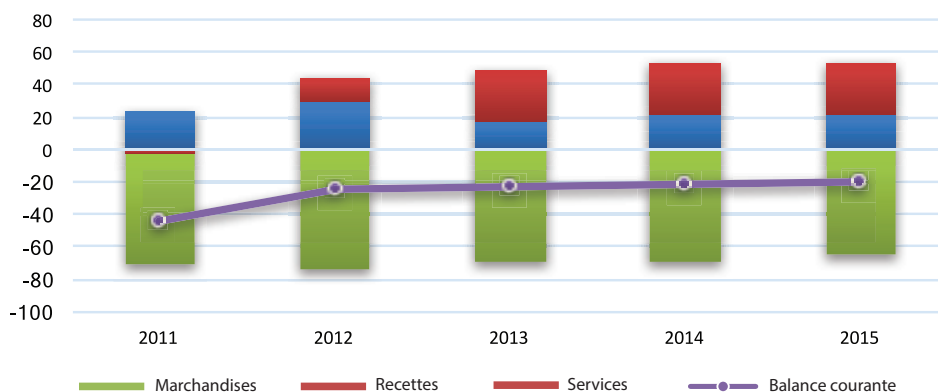
En 2015, le taux débiteur moyen pondéré était de 7,60 %, et il avait baissé à 7,08 % en 2016 jusqu'en novembre. Les différents taux débiteurs varient selon le secteur concerné. Ils vont d'un minimum de 1,92 % pour certains éléments du secteur commercial à 19,25 % pour certaines sociétés de services financiers ou de services aux entreprises. Les taux créditeurs ont, de même, baissé, ce qui a ramené l'écart de 490 points de base en 2013 à 464 points de base en 2016. Malgré une baisse des taux nominaux, les taux d'intérêt réels ont augmenté grâce à la baisse plus rapide encore de l'inflation. Le taux créditeur réel moyen pondéré est passé de négatif à positif en décembre 2014 et a atteint 1,31 % en novembre 2016. L'encours des crédits accordés au secteur privé a augmenté de 2,8 % sur l'année 2016 jusqu'à novembre, les augmentations les plus importantes concernant le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) et l'agriculture et la pêche, les crédits accordés à ces deux secteurs augmentant respectivement de 18,6 % et 13,9 % (Banque de Maurice, 2016b).

En 2015, la roupie s'est dépréciée de 14,6 % par rapport au dollar et de 6,6 % par rapport à la livre sterling, mais a augmenté de 4,1 % par rapport à l'euro. En 2016, la roupie s'est stabilisée, avec une dépréciation de 2,0 % par rapport au dollar et de 1,8 % par rapport à l'euro. La roupie a augmenté de 9,5 % par rapport à la livre sterling en 2016 après la baisse brutale de celle-ci au deuxième semestre de l'année (Banque de Maurice, 2016b).

3.4 Compte des opérations courantes

Le compte des opérations courantes (voir fig. 5) est en déficit depuis 2003 mais, rapporté au PIB, ce déficit diminue rapidement, de 13,8 % du PIB en 2011 à 4,8 % du PIB en 2015. Ce déficit était de 19,7 milliards de roupies (553,3 millions de dollars) en 2015 contre 21,8 milliards de roupies (702,6 millions de dollars) en 2014. Durant le premier semestre de 2016, il s'est élevé à 7,2 milliards de roupies (198 millions de dollars), soit 38 % de moins que le chiffre de 11,5 milliards de roupies (330 millions de dollars) enregistré au premier semestre de 2015 (Banque de Maurice, 2016b).

Cette réduction s'explique en grande partie par la forte baisse des importations de marchandises, amenée par la baisse des cours du pétrole. L'excédent du compte des services est resté stable entre 2014 et 2015, mais sa valeur a augmenté de 34 % au premier semestre de 2016 du fait surtout des recettes touristiques, plus élevées. L'excédent régulier du secteur des services illustre le succès de la transformation de Maurice en un pays exportateur de services.

Figure 5: Balance des comptes, 2011-2015 (Milliards de roupies mauriciennes)

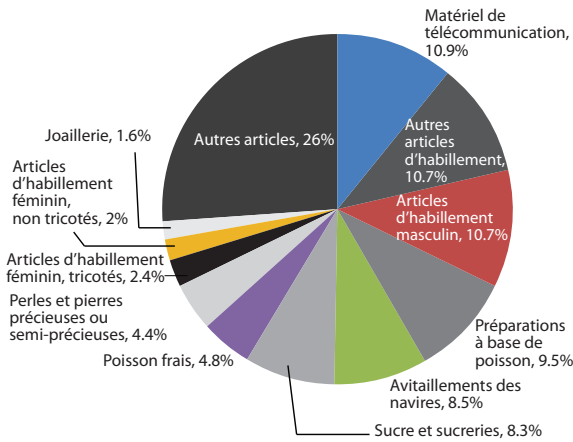
Source : Banque de Maurice, 2016b.

L'excédent constaté dans le compte des revenus, entre 2014 et 2015, a diminué de 3,4 % en raison surtout des sorties nettes dues à la rémunération des investissements directs. Cependant, pendant le premier semestre de 2016, cet excédent a augmenté de 26,6 % sur l'année, car les entrées de recettes sur les investissements directs du secteur extraterritorial ont augmenté.

Le déficit du commerce des marchandises a été ramené de 77,3 milliards de roupies (2,5 milliards de dollars) en 2014 à 74,0 milliards de roupies (2,1 milliards de dollars) en 2015 du fait de la baisse des importations et de la stabilité des volumes exportés. Les exportations totales de marchandises ont diminué de 0,7 % en 2015, à 94,1 milliards de roupies (2,6 milliards de dollars), en raison surtout d'une baisse de 41,2 % des avitaillements qui consistent surtout en combustibles destinés à des navires et aéronefs étrangers. Les exportations ont augmenté de 2,1 % ; les réexportations, qui représentent 28,6 % du total des exportations, ont augmenté de 15,9 %. Le port franc, qui sert de base logistique de distribution et de commercialisation pour la région, a traité 81 % des réexportations de Maurice en 2015 (Statistics Mauritius, 2016e et 2016f).

L'augmentation la plus forte des exportations entre 2014 et 2015 concerne le sous-secteur des équipements de télécommunication – il s'agit de la réexportation de téléphones portables importés du Viet Nam et de la Chine vers les Émirats arabes unis. Les articles manufacturés ont augmenté de 6,0 %, en raison surtout de l'exportation de diamants transformés. Les exportations d'articles d'habillement et de textiles ont aussi fortement augmenté, de 5,3 %. Malgré la forte augmentation des exportations du secteur manufacturier, les exportations des entreprises qui travaillent essentiellement à l'exportation ont diminué de 0,8 %, ce qui montre bien la vulnérabilité de ce secteur.

Figure 6: Structure des exportations de Maurice en 2015
(Pourcentage des exportations totales)



Source : Statistics Mauritius (2016d).

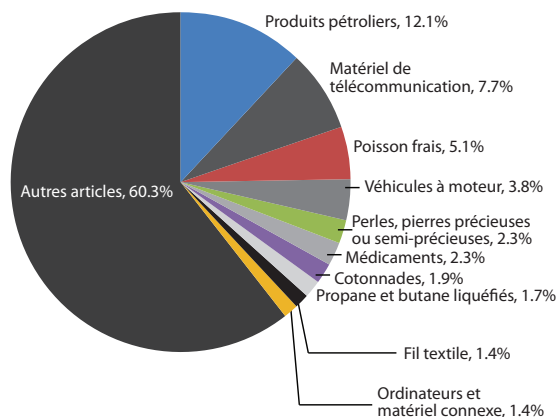
Les principales exportations de Maurice en 2015 (voir fig. 6), y compris les réexportations, sont les équipements de télécommunication, les articles d'habillement masculin, les autres articles d'habillement, les préparations de poisson, le sucre et les sucreries qui, respectivement, ont représenté, 11,9 %, 11,7 %, 11,7 %, 10,4 % et 9,0 % des exportations totales. On trouvera la structure des exportations de Maurice à la figure 6, en ce qui concerne l'année 2015. Le classement est celui de la Classification internationale type du commerce extérieur.

Les marchés européens sont la première destination des exportations mauriciennes : 42,1 % des exportations en 2015 (Statistics Mauritius, 2016e). Les principaux clients, en 2015, étaient le Royaume-Uni (12,6 %), les Émirats arabes unis (12,5 %), les États-Unis d'Amérique (10,6 %), la France (9,4 %) et l'Afrique du Sud (8,7 %). Les exportations vers les Émirats arabes unis ont augmenté de 23,5 % en 2015, en raison surtout de la réexportation de téléphones mobiles (voir plus haut). Dans la région, les exportations vers l'Afrique du Sud ont augmenté de 30,0 %, sous forme surtout d'exportations d'articles d'habillement, tandis que les exportations vers Madagascar ont augmenté de 6,5 %, en raison de l'augmentation en volume des exportations de textiles et autres articles entrant dans la production manufacturière (Statistics Mauritius, 2016d).

Durant le premier semestre de 2016, les exportations ont été de 10,9 % inférieures à celles de la période correspondante de 2015, en raison d'une baisse de 25,3 % des réexportations. Les exportations de produits mauriciens ont diminué de 0,4 % sur l'année. Alors que les exportations de sucre de canne ont augmenté, la baisse des exportations d'articles d'habillement et d'accessoires, de perles et de pierres précieuses ou semi-précieuses explique cette légère baisse (Statistics Mauritius, 2016f).

Les importations de marchandises de Maurice en 2015 ont diminué de 2,3 % par rapport à 2014, à 168,1 milliards de roupies (4,7 milliards de dollars), en raison surtout d'une baisse de 25,3 %

Figure 7: Structure des importations mauriciennes en 2015
(Pourcentage des importations totales)



Source : Statistics Mauritius (2016d).

des produits pétroliers raffinés. Cette baisse a été compensée en partie par une augmentation des importations de denrées alimentaires de base et d'articles manufacturés. S'agissant des articles manufacturés, les importations de matériaux industriels et de construction tels que le fer, l'acier et le ciment, les cotonnades et les perles et pierres précieuses ou semi-précieuses ont été particulièrement importantes (Statistics Mauritius, 2016e). La figure 7 donne la structure des importations mauriciennes en 2015.

Les importations viennent surtout d'Asie (55,5 % du total). Les quatre premiers fournisseurs en 2015 étaient la Chine (18,0 %), l'Inde (17,7 %), la France (7,1 %) et l'Afrique du Sud (6,6 %). Les importations en provenance de Chine ont augmenté de 9,1 %. Celles en provenance de l'Inde ont fortement diminué, de 19,9 %, et celles en provenance de France ont diminué de 8,6 % en 2015 (Statistics Mauritius, 2016e).

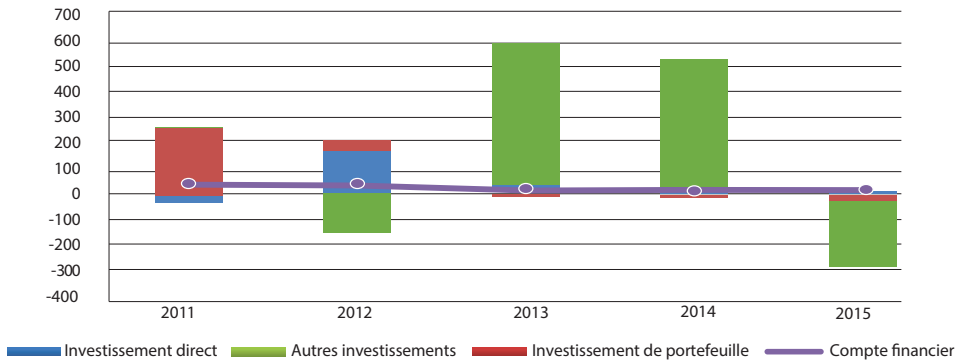
Durant le premier semestre de 2016, les importations ont diminué de 5,1 % par rapport au premier semestre de 2015. Cette diminution s'explique surtout par une diminution de 26,3 % des importations de combustibles minéraux, de lubrifiants et de produits connexes (Statistics Mauritius, 2016f).

3.5 Compte de capital et compte financier

La balance du compte de capital et du compte financier (voir fig. 8), y compris les réserves de devises, a enregistré en 2015 un excédent de 17,9 milliards de roupies (502 millions de dollars) contre 18,6 milliards de roupies (598 millions de dollars) en 2014, soit une baisse de 3,8 % (Banque de Maurice, 2016b).

Les investissements de portefeuille ont accusé une sortie nette de 24,6 milliards de roupies (692 millions de dollars), 89,2 % de moins qu'en 2014. La raison de cette baisse est la forte diminution

Figure 8: Balance du compte financier, 2011-2015 (Milliards de roupies mauriciennes)



Source : Banque de Maurice, 2016b.

des engagements débiteurs sous forme de titres participatifs, qui ont diminué de 24,5 milliards de roupies (789 millions de dollars), ramenées à 10,0 milliards de roupies (281 millions de dollars). D'autres investissements de portefeuille ont augmenté de 34,2 % entre 2014 et 2015, en raison de la forte croissance des actifs bancaires, partiellement compensée par une augmentation des obligations à long terme d'autres secteurs (Banque de Maurice, 2016b).

Les investissements directs nets ont diminué de 5,1 milliards de roupies (144 millions de dollars), soit 30,5 %, en raison d'une forte augmentation des investissements directs mauriciens à l'étranger. La valeur nette des investissements directs à Maurice en 2015 était de 11,7 milliards de roupies (329 millions de dollars). Si l'on exclut les transactions commerciales extraterritoriales, les investissements directs réalisés à Maurice en 2015 auraient atteint 9,7 milliards de roupies (272 millions de dollars). Les principaux secteurs qui accueillent ces investissements étrangers directs sont l'immobilier, l'hôtellerie et la restauration et la construction, et cela illustre le rôle essentiel du tourisme dans l'économie mauricienne. Ces investissements, réalisés à Maurice en 2015, ont pour origine la France, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni et la Suisse (Banque de Maurice, 2016b).

Les investissements directs à l'étranger sont également importants : ils sont estimés à 2,4 milliards de roupies (68 millions de dollars) en 2015. Les secteurs destinataires de ces investissements sont les services financiers et les assurances, la santé, les activités de travail social, l'immobilier, ainsi que l'hôtellerie et la restauration. La principale destination de cet investissement est le Mozambique, suivi par la Suisse, le Kenya, la France et les Émirats arabes unis (Banque de Maurice, 2016b).

Les réserves officielles brutes de devises ont atteint 179 milliards de roupies (5,0 milliards de dollars) à la fin de décembre 2016, soit 17,0 % de plus qu'à la fin de 2015. Cela est égal à neuf mois d'importations, ce qui est bien au-dessus des critères de convergence macroéconomique retenus par la SADC, qui sont de six mois seulement (Banque de Maurice, 2016b).

Développement social

L'Indice africain de développement social (voir encadré 3) a été mis au point par la CEA pour donner suite à la demande des États africains qui souhaitent disposer d'un indicateur proprement africain de l'exclusion. L'indice part de l'hypothèse que la croissance économique doit aboutir à une amélioration des conditions de vie de tous les Africains. Adoptant le principe du cycle de vie, l'indice regroupe six principales dimensions du bien-être : la survie, la santé, l'éducation, l'emploi, les moyens de subsistance et une vie décente. À l'aide des données nationales disponibles, cet indicateur aidera à recenser et évaluer l'efficacité des politiques sociales qui cherchent à réduire l'exclusion humaine aux niveaux national et sous-national.

L'indice aidera les pays à améliorer la collecte des données et à mieux suivre les effets de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Comme instrument aidant à choisir les politiques, il complètera ce que font les gouvernements pour définir des politiques sociales plus inclusives et faciliter la réalisation de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Afrique ; ces deux instruments attachent une grande importance à l'inclusion, comme moteur du développement équitable et durable.

Encadré 3: Indicateur de développement social en Afrique (2000-2013) : Maurice

Dans l'esprit de la politique suivie en matière de développement social, Maurice a pu légèrement améliorer entre 2000 et 2013 la note obtenue sur l'Indice africain de développement social. La valeur de chacun des six indicateurs constitutifs de l'indice s'inscrit entre 0 et 1 ; la valeur agrégée de l'indice se situe donc entre 0 et 6. Plus l'indice est élevé, plus l'inclusion humaine est répandue.

En prenant 2000 comme année de référence, on constate que l'exclusion humaine, à Maurice, est faible puisque la valeur de l'indice est de 1,36. Entre 2000 et 2013, on constate une diminution de 2,1 points de pourcentage, la valeur de l'indice étant 1,38 en 2000 (fig. A). Cette baisse peu marquée de l'indice témoigne peut-être de la robustesse et du caractère complet du programme de protection sociale institué à Maurice, qui vise l'ensemble de la population et a bien aidé à réduire la vulnérabilité des habitants de l'île. En fait, Maurice est, dans le monde, l'un des États-providence les plus vigoureux.

En outre, les entreprises ayant des responsabilités en matière de citoyenneté sociale ont pour mission, de par la loi, d'apporter une contribution de 2 % de leurs bénéfices à l'action menée pour réduire la pauvreté, améliorer le développement humain et protéger l'environnement (BAD et al., 2014).

L'exclusion humaine par sexe est relativement faible, pour les deux sexes, mais l'exclusion est un peu plus forte pour les hommes que pour les femmes en 2000 (voir fig. B). L'augmentation de l'exclusion des femmes au cours de la période est due entièrement à une augmentation relative du taux de chômage des femmes jeunes par rapport à celui des hommes, et cela s'explique en partie par les licenciements dans le secteur

des textiles et de l'habillement après l'expiration de l'Accord multifibres en 2004, dont l'application a été une importante source d'emplois pour les femmes.

Figure A: L'Indice africain de développement social à Maurice, 2000-2013

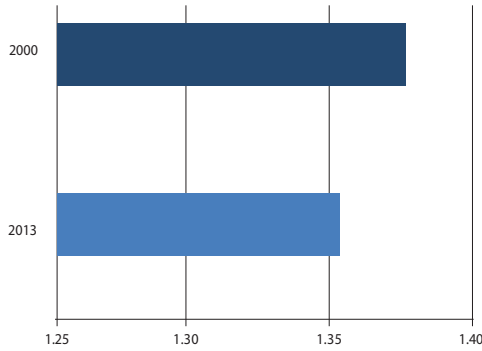
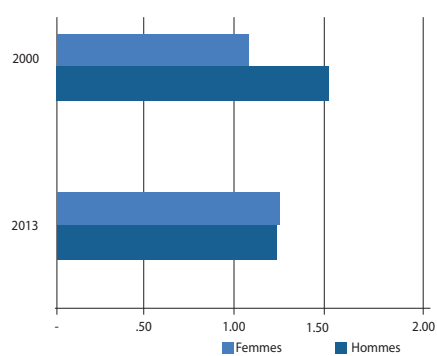


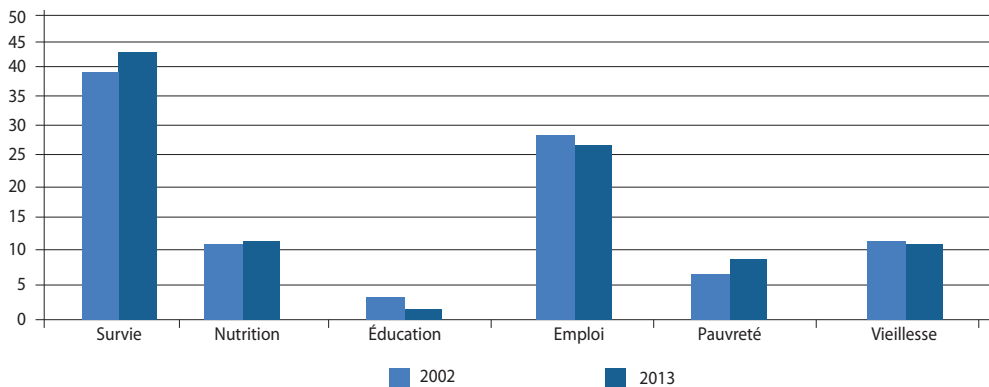
Figure B: Exclusion humaine à Maurice, par sexe, 2000-2013



Source : Calculs effectués par la CEA à partir de données nationales.

Les principaux facteurs de l'exclusion humaine à Maurice sont la mortalité néonatale et le chômage des jeunes (voir fig. C). La contribution de la mortalité néonatale au chiffre global de l'exclusion a augmenté entre 2000 et 2013, représentant en 2013 plus de 43,5 % de la valeur de l'indice, en dépit de la diminution du taux de mortalité néonatale, passé de 12,6 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2000 à 9,8 en 2012. En outre, il y a eu une augmentation marginale de la contribution du retard de croissance chez l'enfant et de la pauvreté à l'exclusion entre 2000 et 2013. Cela contraste avec la réduction de l'effet de l'éducation et de l'emploi des jeunes sur le chiffre global de l'exclusion, ce qui témoigne d'une amélioration de l'accès à l'éducation et à l'emploi pour les jeunes au cours de la période, même s'il reste encore beaucoup à faire.

Figure C: Facteurs expliquant l'exclusion humaine à Maurice



Source : Calculs effectués par la CEA à partir de données nationales.

Considérations de politique générale

Pour résoudre le problème du chômage des jeunes et éliminer les autres facteurs de vulnérabilité à Maurice, les autorités ont institué un robuste programme de protection sociale qui prend la forme de prestations en nature^a, d'un programme actif d'action sur le marché du travail^b, d'une aide sociale et de transferts en espèces (pension de base). Ces instruments sont administrés par divers ministères, fondations et caisses spéciales, dont la mission

est bien définie. En outre, il existe deux caisses de cotisation obligatoire en fonction du revenu : le Fonds national de pension et la Caisse d'épargne nationale ; les entreprises paraétatiques et le secteur privé gèrent de leur côté différents régimes au profit de leurs salariés. L'attachement du Gouvernement mauricien à la protection sociale est illustré par la proportion élevée du budget qui y est consacrée, soit 22 %, tandis que beaucoup de pays de la région atteignent à grand-peine 5 %. Le Ministère de la sécurité sociale gère et distribue les prestations en espèces, sous la forme d'une aide sociale, de pension complémentaire non contributive et d'une assurance chômage.

En outre, divers services publics gratuits sont organisés (éducation, soins de santé et transport), et cela a contribué à réduire notablement la pauvreté, mais c'est l'action du Gouvernement sur l'éducation qui a conduit à une forte redistribution. On estime qu'en l'absence de services publics gratuits, les ménages pauvres devraient consacrer 33 % de leur revenu à l'éducation, 21 % aux soins de santé et 3 % aux transports en commun, de sorte qu'il ne leur resterait que 43 % pour les dépenses de la vie quotidienne (Ministère des finances et du développement économique, 2015).

Maurice a obtenu des résultats appréciables dans la réduction de la mortalité infantile et de la mortalité des moins de 5 ans grâce aux investissements massifs consacrés aux soins de santé primaires. Le Gouvernement a également intensifié ses campagnes de vaccination contre les maladies infectieuses. Par exemple, en 2015 la proportion d'enfants vaccinés contre la rougeole a été de 89 %, contre 76 % en 2000. Plusieurs autres mesures ont été prises pour améliorer la santé des enfants dans l'État insulaire grâce à un renforcement des soins de santé maternelle et infantile, notamment l'application d'un plan national d'action pour la santé de la sexualité et de la procréation, une amélioration du programme élargi de vaccination contre les maladies pour lesquelles il existe un vaccin et un dispositif de présence physique de médecins spécialisés, notamment des pédiatres, des gynécologues et des anesthésistes dans les cinq hôpitaux régionaux, 24 heures sur 24 (Gouvernement mauricien, 2013).

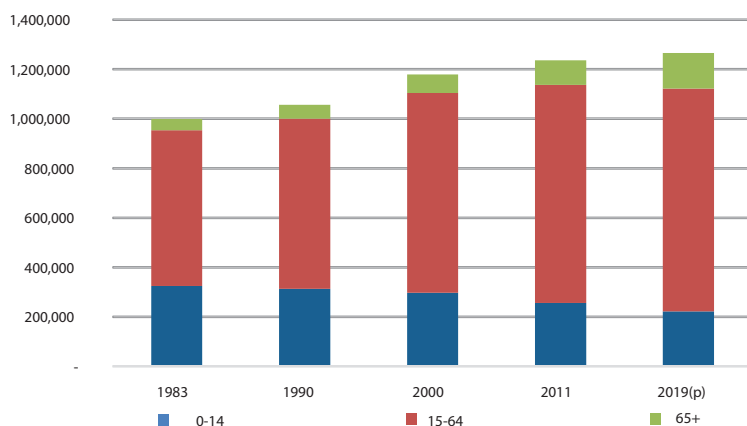
^a Chaises roulantes, appareils auditifs, lunettes, prêt de manuels scolaires, soins médicaux à l'étranger et aide aux personnes handicapées.

^b Y compris des programmes de travaux publics, une formation pour les personnes handicapées, des cours de rattrapage et une formation professionnelle.

4.1 Dynamique démographique

Au 31 décembre 2015, la population totale était estimée à 1 262 588 personnes, dont 1 220 530 habitant l'île de Maurice et 42 058 l'île de Rodrigues. Dans les deux îles, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes (100 contre 97,9). Cette disparité existe depuis la fin des années 90 et s'explique surtout par le fait qu'avec le vieillissement général de la population, les femmes, ayant une espérance de vie plus longue que les hommes, tendent à être plus nombreuses. Parmi les pays de la SADC, Maurice vient au sixième rang pour l'urbanisation ; on estime que 40,9 % des Mauriciens sont des citoyens (Statistics Mauritius, 2016n).

En 2015, le taux d'accroissement de la population ne dépassait pas 0,1 %, en raison du faible niveau de fécondité, avec 39,1 naissances vivantes pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, et en raison aussi de l'émigration. Depuis l'accession à l'indépendance, c'est le plus faible taux d'accroissement de la population que l'on enregistre ; cet accroissement est passé par un maximum en 1978 à 1,8 % par an (Statistics Mauritius, 2016l).

Figure 9: Structure par âge de la population mauricienne, 1983, 1990, 2000, 2011 et 2019

Source : Statistics Mauritius, 2015a.

Le taux de dépendance économique⁵, à Maurice, diminue régulièrement, passant de 787,2 juste après l'indépendance en 1972 à 408,6 en 2015, en raison de l'élévation de l'âge médian de la population (Statistics Mauritius, 2016i). La proportion des moins de 14 ans se situe actuellement à 19,6 %, les 15-64 ans représentent 71,0 % de la population et les plus de 65 ans 9,4 % (Statistics Mauritius, 2016i). Comme le Ministre des finances l'explique dans sa déclaration de présentation du budget 2016-2017, on compte actuellement six personnes actives pour un retraité mais, en 2030, la proportion sera de trois pour un.

Les projections démographiques faites par Statistics Mauritius prévoient une augmentation de 0,4 % de la population en 2019 par rapport à 2014 (voir fig. 9), et cette augmentation sera suivie par une réduction progressive du chiffre total de la population, ce qui aurait des conséquences pour le financement des retraites des Mauriciens, le système d'assurance maladie et la population active (Statistics Mauritius, 2015a).

4.2 Pauvreté et emploi

Avec un revenu réel par habitant de 324 278 roupies (9 106 dollars), Maurice se trouve dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire. Depuis une brève baisse en 2009, le PIB réel par habitant augmente régulièrement ; pourtant, des poches de pauvreté subsistent dans le pays. La pauvreté absolue est rare à Maurice, la proportion de pauvres (personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour) ne dépassant pas 2 % de la population en 2012, dernière année où cette proportion a été mesurée. Maurice n'a pas officiellement défini de seuil de pauvreté absolue, mais si l'on retient le seuil de pauvreté relative de 2012 comme seuil fixe⁶, l'incidence

⁵ Le taux de dépendance est défini en combinant la population des moins de 15 ans et celle de plus de 65 ans, sur 1 000 personnes actives (16 à 64 ans) pour une année donnée.

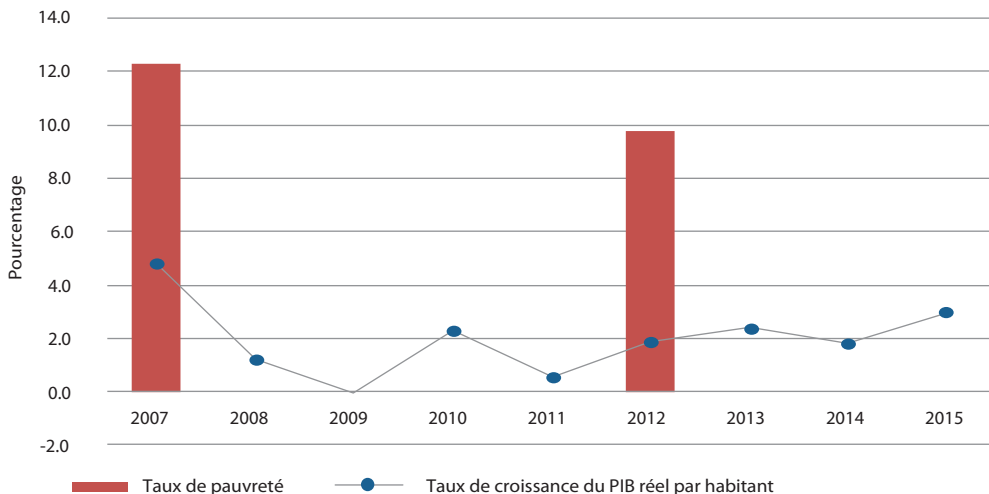
⁶ Le seuil de pauvreté relative est défini en pourcentage du revenu médian. On retient souvent la proportion de 50 % du revenu mensuel moyen médian par équivalent adulte. Les ménages ayant un revenu mensuel, par équivalent adulte, inférieur au seuil de pauvreté sont considérés comme en situation de pauvreté relative. En indexant le seuil de pauvreté relative pour tenir compte de l'inflation, calculée par référence à une année donnée, on déduit le seuil de pauvreté pour d'autres années.

de la pauvreté est de 9,8 % de la population, soit 122 700 personnes (voir fig. 10). Il y a donc par rapport à 2006-2007 une amélioration de 2,5 %, soit 12,3 % de la population, ou encore 29 900 personnes (Statistics Mauritius, 2016b).

Il existe entre les zones rurales et les zones urbaines une vaste disparité de revenu, puisque les revenus des ménages urbains dépassent de 19,4 % ceux des ménages ruraux en 2012. Cependant, cette disparité diminue avec le temps. Mais par ailleurs, l'inégalité des revenus au niveau national augmente. Le coefficient de Gini était de 0,388 en 2006-2007 et atteignait 0,414 la dernière fois où il a été mesuré, en 2012 (Statistics Mauritius, 2015c). Ce niveau d'inégalité reste cependant inférieur à celui observé dans tous les autres pays de la SADC pour lesquels des données sont disponibles, à l'exception de Madagascar.

Pour éliminer les derniers vestiges de la pauvreté dans le pays, le Gouvernement mauricien a pris plusieurs mesures importantes dans le cadre de son « plan Marshall » contre la pauvreté, qui réunit plusieurs mesures et interventions ciblées. Il est prévu une allocation mensuelle de subsistance qui serait versée à chaque adulte inscrit sur le registre social. En outre, les incitations financières encourageraient les étudiants appartenant à des familles pauvres à poursuivre leurs études. La construction de logements à bon marché et diverses mesures pour faciliter l'accès à la terre et au logement figurent aussi parmi l'ensemble des mesures cohérentes prises par le Gouvernement pour éliminer la pauvreté. Enfin, le plan comprend des mesures d'augmentation des moyens financiers et des services en faveur des personnes handicapées ou ayant des besoins particuliers (Ministère des finances, 2016b).

Figure 10: Pauvreté et taux de croissance du PIB réel par habitant à Maurice, 2007-2015



Source : Statistics Mauritius, 2016b et 2016k.

Par exemple, à partir du seuil de pauvreté relative de l'année 2012, on peut calculer au moyen des variations de prix le seuil de pauvreté pour les années 1996-97, 2001-2002 et

Le taux d'activité, à Maurice, était de 60,4 % en 2015, les hommes représentant 60,4 % de la population active et les femmes 39,6 %. Au niveau sectoriel, l'industrie manufacturière est le plus gros employeur, puisqu'on y trouve 19,7 % des emplois. Le commerce de gros et de détail et la réparation de véhicules à moteur viennent au deuxième rang, avec 17,6 % des emplois. Les secteurs de la construction et de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche viennent nettement plus loin en troisième et quatrième positions, avec 8,2 % et 8,0 % du total des emplois (Statistics Mauritius, 2016m).

L'emploi salarié est la forme la plus courante observée à Maurice, puisque 79,0 % des emplois sont des emplois salariés. Ceux qui travaillent à leur compte et les entrepreneurs individuels représentent respectivement 14,5 % et 4,0 %. Le reste, 2,5 % de la population active, est composé d'aides familiaux (Statistics Mauritius, 2016h).

En 2015, le taux de chômage était de 7,9 % et, depuis 2010, il se situe entre 7,6 % et 8,0 %. Le chômage qui existe encore à Maurice est essentiellement structurel et résulte de l'inadéquation entre les qualifications des chercheurs d'emploi et les postes proposés. Il existe de profondes inégalités sur le marché du travail et le chômage affecte disproportionnellement les femmes et les jeunes. Les chômeuses sont généralement plus qualifiées que les chômeurs et sont plus nombreuses à avoir poursuivi des études secondaires ou supérieures. Or le taux de chômage est de 11,6 % chez les femmes, contre 5,5 % chez les hommes. Cette disparité est encore plus frappante parmi les jeunes⁷. Alors que le taux global de chômage des jeunes était de 26,3 % en 2015, il était chez les jeunes femmes de 32,7 %, contre 21,6 % chez les jeunes hommes (Statistics Mauritius, 2016h). En outre, on constate un écart dans les rémunérations. En moyenne, les hommes gagnent 5 600 roupies de plus par mois (157 dollars), soit 36 % de plus que les femmes. Cette disparité est encore plus frappante dans les emplois élémentaires, où les femmes gagnent la moitié de moins que les hommes (Statistics Mauritius, 2016o).

Depuis les années 70, le secteur manufacturier, qui emploie beaucoup de main-d'œuvre, a absorbé un nombre grandissant de femmes, mais à mesure que l'économie privilégie les services et les activités reposant sur des connaissances, un grand nombre d'emplois peu qualifiés ont disparu, ce qui accroît la différence entre les deux sexes s'agissant du chômage. En outre, les horaires de travail peu souples et la médiocrité des options en matière de soins aux enfants ont eu l'effet de dissuader beaucoup de femmes d'entrer sur le marché du travail (Tandrayen-Ragoobur *et al.*, 2011). Cependant, étant donné les disparités entre les deux sexes qui persistent parmi les demandeurs d'emploi ayant un niveau d'instruction plus poussé, les pratiques discriminatoires dans le recrutement pourraient expliquer aussi les différences observées.

⁷ Par "jeunes", on entend ceux qui sont dans la tranche d'âge de 16 à 24 ans.

4.3 Santé

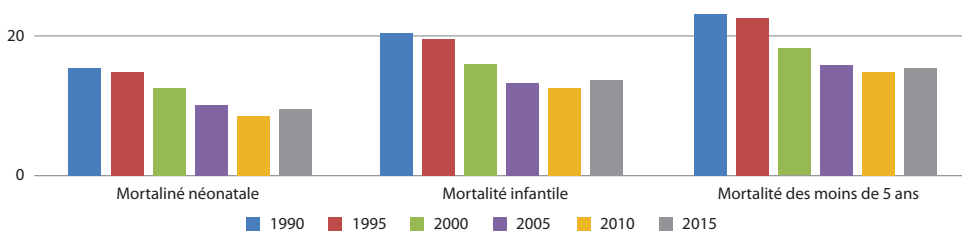
Les normes de soins sont élevées à Maurice ; les soins sont gratuits pour tous les nationaux. L'accès aux soins de santé s'est amélioré, comme en témoigne la baisse rapide du nombre d'habitants par médecin. En 2010, on comptait un seul médecin pour 834 personnes, mais ce chiffre avait été ramené à 495 en 2015. Le secteur privé est de plus en plus important dans la prestation des soins et les dépenses privées représentent plus de la moitié des dépenses totales des soins de santé en 2013 (Ministère de la santé et de la qualité de vie, 2016c).

À Maurice, l'espérance de vie atteignait 74,5 ans en 2015, soit 77,8 ans pour les femmes et 71,2 ans pour les hommes. Les indicateurs de mortalité dans l'enfance ont légèrement augmenté en 2015 par rapport à leur niveau de 2010, après avoir régulièrement baissé au cours de 20 années précédentes (voir fig. 11). Les causes les plus courantes de décès d'enfants en 2015 sont les malformations congénitales, les infections bactériennes et la détresse respiratoire. Les indicateurs de l'état nutritionnel des enfants sont bons et moins de 2 % des enfants âgés de 3 à 5 ans feraient une insuffisance pondérale.

Le taux de mortalité maternelle était de 0,47 pour 1 000 naissances vivantes en 2015. On a compté 12 057 naissances vivantes en 2015 et il y a eu 79 036 consultations prénatales dans les cliniques publiques. Au total, 91 % des premières consultations prénatales dans les cliniques publiques sur l'île de Maurice ont eu lieu au cours des six premiers mois de la grossesse (Ministère de la santé et de la qualité de vie, 2016a).

La charge de morbidité est surtout due à des maladies non transmissibles. Ainsi, sur les décès enregistrés à Maurice en 2015, 24,1 % étaient dus au diabète, 19,9 % à des maladies cardiaques et 13,3 % à des cancers (Ministère de la santé et de la qualité de vie, 2016a). En 2015, pour la première fois en 30 ans, la prévalence du diabète se serait stabilisée, au cours des six années écoulées depuis la dernière mesure (Baker IDI et Ministère de la santé, 2016).

Figure 11: Taux de mortalité néonatale, infantile et des moins de 5 ans à Maurice, 1990-2015



Source : Ministère de la santé et de la qualité de vie, 2016a.

L'incidence de la contamination par le VIH/sida a atteint un maximum de 74,1 cas pour 100 000 personnes en 2005, en raison surtout de la toxicomanie par voie intraveineuse par opposition à la transmission sexuelle. Depuis, cette incidence a régulièrement diminué et on n'a enregistré en 2015 que 20,8 nouveaux cas pour 100 000 personnes. Le paludisme a été éliminé et les cas de cette maladie qui sont observés sont des cas importés (Ministère de la santé et de la qualité de vie, 2016a).

Dans le budget 2016-2017, les dépenses consacrées aux soins de santé représentent 9,3 % des dépenses publiques totales. Le crédit de 10,9 milliards de roupies (301 millions de dollars) affecté au Ministère de la santé représente une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente (Ministère des finances, 2016b).

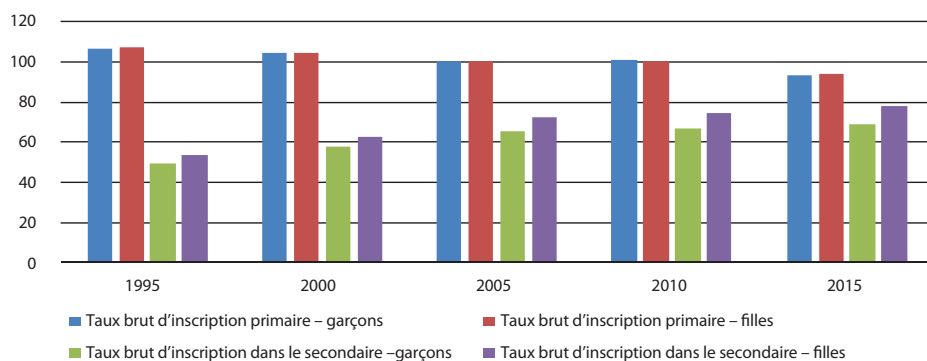
4.4 Éducation

Le succès de Maurice sur le front du développement s'explique avant tout par une importante action éducative, puisque le pays avait réalisé en 1991 la quasi-universalité de l'enseignement primaire, qui est devenu obligatoire à cette date, et les inscriptions dans l'enseignement secondaire ont beaucoup augmenté après l'élimination des frais de scolarité en 1976. Dans l'enseignement supérieur, les inscriptions se sont également beaucoup accrues ces dernières années. D'importantes réformes sont en cours pour veiller à ce que les programmes d'enseignement correspondent bien aux besoins de développement du pays.

Le taux global d'alphabétisation des personnes âgées de 10 ans et plus à Maurice était de 89,2 % – 91,3 % pour les garçons et 87,1 % pour les filles. L'alphabétisation est évidemment plus forte dans le groupe d'âge le plus jeune, les 10 à 14 ans, à 98,5 %, et elle diminue avec chaque cohorte plus âgée, pour n'être plus que de 64,0 % chez les plus de 65 ans. L'alphabétisation est un peu meilleure pour les femmes que pour les hommes dans chaque cohorte entre 10 et 44 ans mais, au-dessus de cet âge, elle baisse (Statistics Mauritius, 2011).

En 2015, le taux brut d'inscription⁸ était de 97 % dans les écoles primaires (6 à 11 ans) et de 92 % dans les collèges (11 à 17 ans). Dans l'enseignement supérieur, le taux d'inscription brut était de 47 % en 2015. Pour les garçons, le taux d'inscription dans le primaire est un peu supérieur à celui des filles (50,5 %), tandis que les filles sont un peu en majorité (52,2 %) dans le secondaire (voir fig. 12) (Statistics Mauritius, 2016c et 2016p). La baisse des taux bruts de scolarisation dans le primaire entre 2010 et 2015 s'explique uniquement par la réduction du nombre d'écoliers dont l'âge est supérieur ou inférieur à l'intervalle normal, puisqu'au cours de la période le taux d'inscription dans le primaire a légèrement augmenté, passant de 96 % à 98 %.

⁸ D'après l'UNESCO la définition des taux de scolarisation brut et net est la suivante : le taux de scolarisation brut à un niveau donné d'études est égal à l'effectif scolaire total, quel que soit l'âge des élèves, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge scolaire officiel. Le taux de scolarisation net est égal au nombre d'enfants inscrits à l'école primaire appartenant à la tranche d'âge correspondant officiellement à la scolarité primaire, divisé par la population totale du même groupe d'âge.

Figure 12: L'éducation à Maurice, 1995-2015

Source : Statistics Mauritius, 2016c.

Malgré une forte augmentation de la proportion d'écoliers qui passent du primaire au secondaire ou dans un programme préparatoire de formation professionnelle, de 84 % en 2011 à 96 % en 2015, le taux d'achèvement des études primaires n'a augmenté que de 4 points de pourcentage, passant de 71 % à 76 % au cours de la même période. Le taux de succès dans l'enseignement primaire s'est légèrement amélioré en 2015, passant de 68,6 % en 2011 à 74,2 % en 2015⁹. Dans le secondaire, le taux de passage à la classe supérieure a eu tendance à baisser au cours des cinq dernières années, d'un maximum de 79,3 % en 2011 à 75,3 % en 2015. Les filles font toujours mieux que les garçons à cet égard, avec des pourcentages de 12,8 % et 5,8 % plus élevés que les garçons dans le primaire puis dans le secondaire, respectivement (Statistics Mauritius, 2016c). Le nombre d'élèves par enseignant dans le primaire a régulièrement diminué, d'un maximum de 36 élèves par enseignant en 2000 à 25 en 2016, puis, au cours de la même période, a diminué de 19 à 15 dans le secondaire.

Le Gouvernement a annoncé l'adoption progressive d'un système d'enseignement de base continu s'étalant sur neuf ans, qui entraînera une modification des modes d'évaluation des résultats, une réforme de l'enseignement technique et professionnel et l'adoption d'un système d'éducation polytechnique. Il est prévu que ces réformes coûteront environ 2 milliards de roupies (55 millions de dollars) au cours des cinq prochaines années (Ministère des finances, 2016b).

Durant l'exercice budgétaire 2015-2016, on estime que 12,2 % des dépenses publiques ont été affectés à l'éducation. Au total, 16,1 milliards de roupies (444 millions de dollars) ont été affectés par le Ministère de l'éducation, des ressources humaines, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au cours de l'exercice budgétaire 2016-2017, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'exercice précédent (Ministère des finances, 2016b).

⁹ Ce chiffre tombe à 70,3 % en 2015 si l'on soustrait le nombre d'élèves qui passent une deuxième fois l'examen de passage avec l'option introduite en 2013.

4.5 Évaluation de l'égalité de genre à Maurice

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, à Maurice, sont mesurées à l'aide de statistiques relatives aux différents secteurs indiqués dans le diagramme circulaire ci-dessous. Ces secteurs sont importants pour l'amélioration de la condition féminine et pour la contribution des femmes à la croissance durable et inclusive en Afrique.

Pour déterminer le degré réel d'inégalité entre les sexes et mesurer le degré d'autonomisation des femmes en Afrique, la CEA a mis au point un instrument statistique, l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). Cet indicateur permet aux dirigeants de prendre la mesure du succès de leur action dans l'application des politiques et des programmes dont le but est de mettre un terme à la marginalisation des femmes.

Le calcul repose sur les données de l'Indice de la condition de la femme, qui entre dans la composition de l'indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique. Pour chacun des indicateurs, la note est calculée comme égal à la moyenne arithmétique non pondérée du rapport de la valeur de l'indicateur pour les femmes à ce qu'elle est pour les hommes, le quotient étant ensuite multiplié par 10 et arrondi à l'entier le plus proche. Ainsi, une note de zéro représente l'inégalité la plus grande, 5 une parité moyenne et 10 une parité parfaite. Mais le niveau de parité peut dépasser 10, quand la situation des femmes est meilleure que celle des hommes pour un indicateur donné, quel que soit le niveau de développement du domaine étudié.

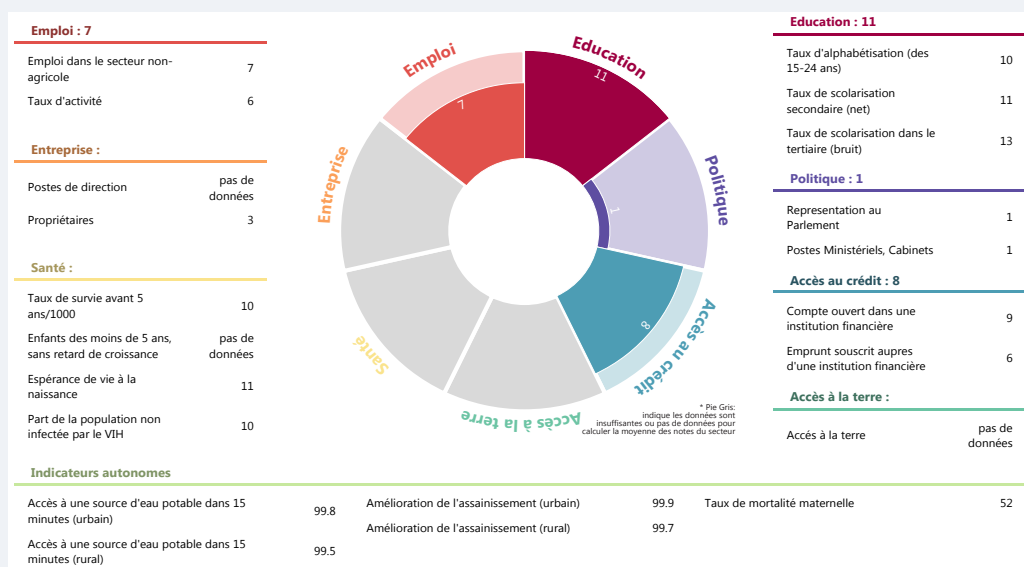
La plupart des données utilisées pour calculer les notes sont tirées des dernières sources de données disponibles au niveau national. Toutefois, pour quelques indicateurs dont le pays ne dispose pas de données désagrégées, les données internationales sont utilisées. Les sources utilisées sont notamment Statistics Mauritius (2011, 2014b, 2015d et 2016c), la Commission de l'enseignement supérieur (2015), le Ministère de la santé et de la qualité de vie (2014, 2015a et 2016a), le Bureau de la Commission électorale (2014), le Cabinet du Premier Ministre (2016) et la Banque mondiale (2015).

Encadré 4: Égalité de genre et autonomisation des femmes - Maurice

À Maurice, l'égalité des sexes est réalisée s'agissant de l'alphabétisation des 15-24 ans, de la santé des enfants (taux de survie des moins de 5 ans) et de la part de la population qui n'est pas contaminée par le VIH. Dans le secteur de l'éducation, les femmes font mieux que les hommes. Dans le secondaire et l'enseignement supérieur, les taux d'inscription et les taux d'alphabétisation des 15-24 ans, le pourcentage de femmes est plus élevé que celui des hommes, les notes de parité étant respectivement de 13 et 11. L'espérance de vie des femmes dépasse celle des hommes (voir sect. 4.3 plus haut).

S'agissant du crédit et de l'emploi, les données montrent une parité moyenne. La note de parité pour les femmes qui détiennent un compte dans une institution financière est de 9, et pour celles qui ont emprunté auprès d'une institution financière, il est de 6. La note de parité pour l'emploi non agricole est de 7.

L'inégalité entre les sexes existe dans les catégories « entreprises » et « vie politique ». Les femmes sont beaucoup moins nombreuses au parlement que les hommes. Sur 78 élus, on ne compte que huit femmes. De même, trois femmes seulement occupent une position ministérielle, contre 21 hommes.



Source : Commission de l'Union africaine et CEA, 2015.

5

Analyse thématique : Création d'emplois dans une nouvelle phase du développement - la question de l'inadéquation des compétences

5.1. Introduction

Maurice est souvent cité comme un bon exemple de transformation structurelle en raison du succès de la transition d'un pays exportant un seul produit agricole à une économie moderne animée par un secteur manufacturier dynamique. L'indépendance a été obtenue en 1968, et le Gouvernement a adopté alors une stratégie tournée vers l'extérieur, reposant sur les exportations de produits manufacturés fabriqués dans la zone franche industrielle. En dehors des nombreuses incitations financières encourageant les investisseurs à établir des entreprises dans cette zone, l'abondance d'une main-d'œuvre peu coûteuse s'est révélée être un avantage compétitif et a aidé Maurice à attirer d'importants investissements étrangers directs. Les cours très élevés du sucre durant les années 70 ont également permis de dégager des ressources financières importantes utilisées pour financer des investissements dans le nouveau secteur touristique (Ragoobur, 2016).

Après les difficultés économiques de la fin des années 70 et du début des années 80, le pays a connu une reprise économique vers 1985 et a commencé à réaliser un taux de croissance élevé dans le plein emploi. La diversification s'est poursuivie dans les années 90, en particulier dans le secteur des services financiers, et cela a aidé Maurice à consolider ses succès. Cependant, la zone franche industrielle, qui restait le principal moteur de la croissance et de l'emploi, a commencé à montrer des signes de moindre compétitivité vers cette date. L'industrie manufacturière a commencé à céder la place à des méthodes de production plus capitalistiques, et il a fallu avoir recours à de la main-d'œuvre étrangère pour contrecarrer les effets de la hausse des rémunérations des Mauriciens.

Après une croissance annuelle moyenne du PIB réel de 5,0 % à partir de 2000, Maurice a connu plusieurs années de croissance de l'ordre de 3 %, ce qui témoigne de la précarité des piliers économiques traditionnels. Devenu un pays classé dans la tranche supérieure du revenu intermédiaire, Maurice ne peut plus faire fond sur une main-d'œuvre peu coûteuse pour rester compétitif dans le secteur manufacturier (Statistics Mauritius, 2016k). L'investissement privé a pris du retard, diminuant pour la quatrième année

consécutives en 2015, et le chômage qui a augmenté après la crise financière mondiale est resté au cours des cinq dernières années autour de 8 %. La présente stratégie économique cherche à développer de nouveaux moteurs de croissance reposant sur l'alliance d'atouts existants et de la mobilisation de nouvelles technologies, s'appuyant sur la solidité du secteur des petites et moyennes entreprises.

Pour réaliser au mieux ce potentiel, il faut développer les compétences professionnelles et l'expérience nécessaires. Pour aider à résoudre le problème du chômage structurel, le Gouvernement agit dans plusieurs directions. Il encourage les petites et moyennes entreprises, il modifie profondément le système d'éducation et de formation et applique certaines mesures de création d'emplois. On espère que, prises ensemble, ces initiatives aboutiront à la création d'une main-d'œuvre préparée à accomplir les tâches nécessaires à la transition de Maurice à la prochaine phase de son développement économique.

5.2. Politiques de développement des compétences et de création d'emplois

Alors que les demandeurs d'emploi sont toujours plus nombreux à avoir un diplôme supérieur, le chômage des jeunes continue à augmenter. Cette inadéquation des compétences a été reconnue comme à l'origine du chômage à Maurice, et le Gouvernement applique des réformes et un programme de développement des qualifications pour combler ce décalage entre les caractéristiques de la main-d'œuvre et les besoins des industries de pointe en pleine croissance.

Le Ministère de l'éducation et des ressources humaines, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique lance actuellement trois nouveaux instituts polytechniques dont le but est de rapprocher l'enseignement du monde du travail. L'un de ces instituts, qui sera implanté dans la ville de Réduit, offrira des enseignements pour les cadres moyens dans le domaine de l'informatique et les domaines connexes. Un autre privilégiera le tourisme et la gestion hôtelière. Le troisième dispensera un enseignement sur les soins de santé.

Dans le secteur de l'éducation et de la formation technique et professionnelle, les programmes de formation seront examinés en collaboration avec des représentants de l'industrie, la qualité du matériel d'enseignement sera améliorée et les enseignants recevront une formation complémentaire. Le but est aussi d'améliorer la formation professionnelle dans le secondaire de façon qu'il faille moins d'années d'études pour parvenir à un niveau technique utilisable sur le marché du travail. Les programmes actuels de formation des étudiants à des niveaux semi-qualifié, qualifié et de technicien sont insuffisants, et les réformes proposées devraient assurer une formation complète après un programme de deux ans.

Plusieurs programmes de création d'emplois cherchent aussi à dispenser une formation en cours d'emploi et l'expérience nécessaire pour une carrière réussie. Le programme d'emploi des jeunes lancé par le Ministère du travail, des relations industrielles, de l'emploi et de la formation, qui offre aux jeunes chômeurs une formation et un emploi pendant un an avec

la possibilité d'emploi permanent, sera élargi à 2 000 jeunes de plus durant l'actuel exercice budgétaire. Plus de 50 % des 17 000 jeunes qui ont participé à ce programme depuis son lancement en janvier 2013 ont maintenant trouvé un emploi (Groupe Le Défi Media, 2016).

Un programme national de développement des qualifications, destiné aux travailleurs en chômage ayant entre 16 et 35 ans, offrira une formation technique et des bourses d'études aux participants, une pension et une allocation de déplacement dans les transports en commun étant aussi accordées. Ce programme visera 4 000 Mauriciens et portera surtout sur l'informatique, le tourisme, les soins de santé, la construction et les industries manufacturières (Ministère des finances, 2016b).

Le nouveau dispositif de formation à l'emploi des diplômés a pour but un perfectionnement professionnel des diplômés en chômage. Les entreprises définissent un programme de formation en fonction de leurs besoins et établissent leurs propres critères d'employabilité. L'admission à ce programme garantit un emploi une fois l'enseignement achevé. Mais la possibilité d'augmenter l'échelle de ce programme demeure problématique en raison de la lourdeur des opérations nécessaires pour repérer les diplômés en chômage et le caractère très spécialisé de la formation nécessaire, ce qui rend l'avenir de cette initiative incertain.

Le Gouvernement mauricien lance aussi un dispositif de placement d'ingénieurs stagiaires dans des organismes publics et dans la fonction publique. Sur le plan institutionnel, un organisme public d'emploi sera créé pour assurer l'application de ce programme, et un organisme de développement des compétences professionnelles aidera à organiser l'éducation et la formation technique et professionnelle. Ces mesures et d'autres prises dans le cadre du budget 2016-2017 devraient créer 21 400 emplois, soit 3,4 % de la population active totale (Ministère des finances, 2016b).

Le budget 2016-2017 privilégie plusieurs mesures visant à aider les petites et moyennes entreprises, autre direction de l'action menée pour créer des emplois. À Maurice, ce secteur est essentiel à la fois pour l'emploi et pour la production, puisqu'il représente 45 % des emplois et 41 % du PIB (Statistics Mauritius, 2016m ; PWC, 2015). En dehors des nombreuses mesures financières d'aide à ce secteur, la création d'une pépinière de petites et moyennes entreprises cherche à aider les jeunes entrepreneurs et assurer leur formation (Ministère des finances, 2016b).

5.3. Autres mesures destinées à réduire le décalage des compétences

Le Gouvernement s'est montré disposé à remédier au chômage structurel et il a pris des mesures de réforme du système d'éducation pour créer des emplois et des possibilités de formation dans certains secteurs et aider ainsi les petites et moyennes entreprises ; ce sont là des mesures importantes pour réduire le décalage entre les emplois disponibles et les qualifications effectives des demandeurs d'emploi. Pour trouver une solution synthétique à cette question, il faut examiner plusieurs autres considérations.

L'idée de rapprocher le système d'enseignement du monde de travail grâce au nouveau système d'instituts polytechniques est tout indiquée. Selon des recherches entreprises dans plusieurs pays par McKinsey, 60 % des jeunes disent que la formation en cours d'emploi et l'apprentissage sur le tas sont les techniques d'instruction les plus efficaces (McKinsey, 2012). Les secteurs retenus pour les nouveaux instituts polytechniques – l'informatique, le tourisme et les services de santé – sont sans doute stratégiquement importants et ont un gros potentiel de croissance, mais il faut par ailleurs s'assurer que les entreprises des secteurs qui créent le plus d'emplois sont bien robustes, à mesure que l'économie s'oriente vers les sous-secteurs à plus forte valeur ajoutée.

En 2015, les secteurs créant le plus d'emplois sont d'une part l'industrie manufacturière, d'autre part le commerce de gros et de détail et la réparation de véhicules à moteur, qui représentent respectivement 19,7 % et 17,6 % de l'emploi total (Statistics Mauritius, 2016m). Il s'agit souvent de petites et moyennes entreprises. Certaines ont du mal à trouver des crédits en raison de méthodes médiocres de planification et faute de directives susceptibles de les aider (KPMG, 2015). Pour réussir, ces entreprises doivent s'assurer d'avoir les ressources qui ne se bornent pas au financement, mais qui couvrent aussi les capacités de gestion, de vente et d'orientation stratégique.

Il faut également s'occuper du problème du chômage des femmes, dans le chômage structurel. Les femmes sont deux fois plus susceptibles d'être en chômage que les hommes, même parmi les demandeurs d'emploi ayant suivi une formation supérieure (Statistics Mauritius, 2016q). Certains efforts ont été faits pour accroître la participation des femmes au marché du travail par des programmes tels que le programme « Retour à l'emploi » du Ministère du travail, des relations industrielles, de l'emploi et de la formation, qui s'adresse aux femmes de plus de 30 ans, mais il est impératif de bien comprendre les raisons pour lesquelles les femmes sont plus en chômage que les hommes dans tous les groupes d'âge et à tous les niveaux de qualifications et de concevoir des interventions bien ciblées pour résorber ce déséquilibre.

Le secteur privé a également un rôle important à jouer pour éliminer ces décalages de qualifications. Les entreprises qui sont en interaction avec les établissements d'enseignement et qui sont susceptibles de recruter ont plus de chances de trouver les compétences dont elles ont besoin. Une interaction fréquente et réelle avec les établissements d'enseignement supérieur, en particulier les nouveaux instituts polytechniques, pourrait améliorer la situation des demandeurs d'emploi comme des employeurs. Les établissements d'enseignement et d'emploi doivent entretenir des relations plus intenses pour s'assurer que les programmes d'enseignement tiennent bien compte des besoins du marché du travail, et cela améliorera les chances, pour les diplômés, d'obtenir les qualifications nécessaires à leur futur emploi. Le Groupe de travail commun, coprésidé par le Ministère de l'éducation et des ressources humaines, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et le patronat mauricien (Business Mauritius) est un bon exemple de collaboration entre les responsables du secteur public et du secteur privé, mais il est indispensable que les employeurs, individuellement, participent à cette entreprise.

Pour réaliser le scénario optimal pour les employeurs comme pour les salariés, il est important de prévoir les incitations nécessaires. Les étudiants doivent être bien informés des possibilités de formation et des carrières qui s'offrent à eux grâce à ces programmes pour prendre des décisions en connaissance de cause. Les moyens informatiques qui renseignent sur les perspectives d'emploi et peuvent aider à réduire le décalage des qualifications peuvent être utiles aussi bien pour les employeurs que pour les futurs salariés. En outre, un centre à guichet unique pour le choix des carrières qui assure la communication entre les établissements d'enseignement et les enseignants pris individuellement, et le secteur privé, peut faciliter une adéquation entre les demandeurs d'emploi et les employeurs (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, 2015).

Le partage des coûts entre les établissements d'enseignement, les stagiaires et les employeurs peut alléger la charge financière pour chacune des parties. Ce modèle hybride de financement peut être adapté pour satisfaire les besoins de chacune des parties. Pour susciter les investissements et trouver des garanties que les besoins de qualifications formulés par les employeurs sont bien satisfaits, les autorités mauriciennes pourraient envisager d'adapter des cours de formation aux entreprises qui créeront des emplois.

Pour réduire l'inadéquation des compétences, à Maurice, il faut chercher systématiquement à résoudre la question sous tous ses angles. Il faut notamment repérer les décalages de compétences là où ils se produisent, coordonner les programmes d'éducation et de formation, veiller à ce que le secteur de l'éducation réponde mieux aux besoins du marché du travail et dégager les perspectives de coopération de la part des employeurs.

Les programmes actuellement menés sont une étape importante dans la bonne direction et devraient permettre d'alléger le fardeau du chômage, mais des solutions novatrices et une collaboration active et durable entre les autorités et le secteur privé seront nécessaires. S'ils sont bien conçus, ces programmes devraient non seulement créer des emplois mais aussi relever la trajectoire de croissance du pays dans les nouveaux secteurs, ouvrant ainsi une nouvelle phase du développement économique de Maurice.

6. Évaluation de la qualité des données nationales

Note méthodologique : La qualité des sources de données nationales pour les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs: un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Démographie	Valeur	Évaluation
Population	1 262 862 (2015)	1
Population urbaine (%)	41,0 (2015)	1
Enfants (% , 0-14 ans)	19,6 (2015)	1
Adultes (% , 15-64 ans)	71,0 (2015)	1
Personnes âgées (% , 65 ans et plus)	9,4 (2015)	1
Taux d'accroissement (%)	0,1 (2015)	1
Taux de fécondité (naissances vivantes pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans)	44,3 (2015)	1
Taux brut de mortalité (nombre de décès pour 1 000 habitants)	7,7 (2015)	1
Taux brut de natalité (nombre de naissances pour 1 000 habitants)	10,1 (2015)	1

Démographie	Valeur	Évaluation
Taux de croissance du PIB réel (%)	3,9 (2016)	1
PIB à prix courants (millions de roupies)	437 099 (2016)	1
Taux d'inflation (%)	1,0 (2016)	2
Solde des opérations courantes (millions de roupies)	-19 704 (2016)	2

Démographie	Valeur	Évaluation
Entrées d'investissements étrangers directs (milliards de roupies)	118 817 (2015)	1
Exportations totales (fab, millions de roupies)	86 108 (2015)	1
Importations totales de marchandises (caf, millions de roupies)	168 077 (2015)	1

Démographie	Valeur	Évaluation
Taux d'alphabétisation (% , 10 ans et plus)	89,2 (2011)	3
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	98 (2015)	1
Taux de chômage (%)	7,9 (2015)	2
Taux de chômage des jeunes (%)	26,4 (2015)	1
Participation de la population active (%)	60,4 (2015)	1
Population au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	9,8 (2012)	1
Taux d'écart de pauvreté (%)	2,3 (2012)	1

Démographie	Valeur	Évaluation
Espérance de vie à la naissance (ans)	74,5 (2015)	4
Mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000)	15,5 (2015)	4
Mortalité maternelle (pour 1 000 naissances vivantes)	0,47 (2015)	4
Mortalité néonatale (pour 1 000 naissances vivantes)	9,5 (2015)	4
Mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	13,6 (2015)	4
Proportion d'accouchements surveillés par du personnel qualifié (%)	99,8 (2015)	4
Incidences du paludisme et mortalité (%)	0,0 (2015)	4

Codes des sources des données

1. Statistics Mauritius
2. Bank of Mauritius
3. Mauritius Housing and Population Census
4. Ministry of Health and Quality of Life

Bibliographie

BAD et al., 2014. Perspectives économiques en Afrique 2014 : les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation en Afrique. BAD en coopération avec l'OCDE et le PNUD. Abidjan

Baker IDI et Ministère de la santé, 2016. The Mauritius Non Communicable Diseases Survey 2015. Institut Baker des maladies cardiaques et du diabète, Ministère mauricien de la santé et de la qualité de vie.

<http://health.govmu.org/English/Statistics/Documents/Mauritius%20NCD%20Survey%202015%20Report.pdf>

Banque de Maurice, 2016. SBM Insights. No. 2 (juillet).

https://www.sbmgroup.mu/downloads/insights/SBM_Insights_July2016.pdf.

_____, 2016a. Compte rendu de la 40e réunion du Comité de la politique monétaire, tenue le 20 juillet 2016.

_____, 2016b. Bulletin statistique mensuel, décembre 2016.

_____, 2016c. Rapport annuel 2016.

Banque mondiale, 2015. Base de données Global Findex 2014 : Infographie sur l'inclusion financière dans le monde. Document de travail, recherche des politiques No. 7255. Washington. <http://documents.worldbank.org/curated/en/187761468179367706/pdf/WPS7255.pdf%20-%20page=3>.

Bureau de la Commission électorale, 2014. Elected members of the National Assembly. Election 2014.

Cabinet du Premier Ministre, 2016. Ministres du Cabinet au 26 mai 2016.

CEA, 2015. Approaches to evaluating forecast performance: technical review. Août 2015, Addis-Abeba.

Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP), 2015. *Tackling Unemployment while Addressing Skill Mismatch: Lessons from Policy and Practice in European Union Countries*. Document de recherche No. 46. Luxembourg : Bureau des publications www.cedefop.europa.eu/files/5546_en.pdf.

Gouvernement mauricien, 2013. *Millennium Development Goals: Status Report 2013*. Gouvernement mauricien en coopération avec le PNUD. Port-Louis.

Groupe Le Défi Media, 2016. Marché de l'emploi : ces programmes qui améliorent l'employabilité de jeunes chômeurs, 26 octobre. <http://defimedia.info/marche-de-emploi-ces-programmes-qui-ameliorent-l'employabilite-de-jeunes-chomeurs>.

KPMG, 2015. Budget Highlights 2015/16, 23 mars.

http://www.frontfin.com/KPMG_Mauritius_Budget_Highlights_201516.pdf.

Maurice, Commission de l'enseignement supérieur, 2015. Enquête annuelle 2014.

_____, 2016. À consulter à l'adresse suivante : <http://tec.intnet.mu/overview>. Consulté le 12 août 2016.

McKinsey, 2012. *Education to Employment: Designing a System that Works*. McKinsey Center for Government. À consulter à l'adresse suivante : www.mckinsey.com.

Ministère des finances et du développement économique, 2015. *Supplement to the Budget Speech 2015-2016*. Port Louis (mars).

<http://mof.govmu.org/English/Documents/Budget%202015-2016/Supplement.pdf>.

_____, 2016a. Annex to Budget Speech 2016/17.

_____, 2016b. Budget Speech 2016/17.

_____, 2016c. Estimates 2016-2017 and Indicative Estimates 2017-2018: Statement of Government operations. À consulter à l'adresse suivante : <http://mof.govmu.org>.

_____, 2016d. Public Debt. Debt Data. Public Sector Debt. À consulter à l'adresse suivante : <http://mof.govmu.org>.

_____, 2016e. *Supplement to the Budget Speech 2016/2017: Economic and Social Review*. Port-Louis. <http://budget.mof.govmu.org/budget2017/budgetsupplement2016-17.pdf>.

Ministère la santé et de la qualité de vie, 2014. Under-5 Mortality Rate.

_____, 2015a. HIV/AIDS prevalence among 15-24 years old.

http://www.unaids.org/sites/default/files/country/documents/MUS_narrative_report_2015.pdf.

_____, 2015b. *Health Statistics Report 2014*. Port-Louis: Health Statistics Unit. <http://health.govmu.org/English/Statistics/Health/Mauritius/Documents/annual%20report%202014.pdf>.

_____, 2016a. *Health Statistics Report 2015*. Port-Louis: Health Statistics Unit. <http://health.govmu.org/English/Statistics/Health/Mauritius/Documents/NATIONAL%20REPORT%202015.pdf>.

_____, 2016b. Discours du Ministre de la santé et de la qualité de vie à la Conférence du Partenariat mondial Inde-Maurice, juillet 2016.

_____, 2016c. *Survey Report 2015: Household Out-of-Pocket Expenditure on Health*. <http://health.govmu.org/English/DOCUMENTS/2015%20SURVEY%20REPORT%20ON%20HOUSEHOLD%20OUT-OF-POCKET%20EXPENDITURE%20ON%20HEALTH.PDF>.

Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, 2017. *Situation et perspectives de l'économie mondiale*. No. de vente F.17.II.C.2.

https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/2017wesp_full_en.pdf.

Oozeer, M., 2015. A consolidated version of the Public Debt Management Act: Act. No. 5 of 2008. <http://docplayer.net/13010736-A-consolidated-version-of-the-public-debt-management-act.html>.

PWC, 2015. Second economic miracle: myth or reality? À consulter à l'adresse suivante : www.pwc.com.

Ragoobur, Vishal, 2016. Post-independence development strategies of Mauritius (1968-2008).

Statistics Mauritius, 2011. 2011 population census: main results. À consulter à l'adresse suivante : <http://statsmauritius.govmu.org>.

_____, 2014a. 2013 census of economic activities: phase 1 – small establishments. À consulter à l'adresse suivante : <http://statsmauritius.govmu.org>.

_____, 2014b. Continuous Multi-Purpose Household Survey. 2014 Questionnaire: Labour Force, Employment and Unemployment (based on the CMPHS). À consulter à l'adresse suivante : <http://statsmauritius.govmu.org>.

_____, 2015a. *Digest of Demographic Statistics 2014*. Port Louis: Ministry of Finance and Economic Development.

<http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Documents/Digest/Digest%20of%20Demographic%20Statistics%202014final.pdf>.

_____, 2015b. *Digest of Labour Statistics 2014*. Port Louis: Ministry of Finance and Economic Development.

<http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Documents/labour%20-%20digest/Labour%20Digest%202014a.pdf>.

_____, 2015c. Poverty analysis 2012. Port Louis: Ministry of Finance and Economic Development. <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Documents/Poverty/Poverty%20Analysis%202012.pdf>.

_____, 2015d. Continuous Multi-Purpose Household Survey. 2015 Questionnaire: Labour Force, Employment and Unemployment.

http://statsmauritius.govmu.org/English/Publications/Pages/Labour_Force_Yr2015.aspx.

_____, 2016a. Consumer Price Index: Year 2015. À consulter à l'adresse suivante : <http://statsmauritius.govmu.org>.

_____, 2016b. Data Series on Poverty Statistics. À consulter à l'adresse suivante : <http://statsmauritius.govmu.org>.

_____, 2016c. *Digest of Educational Statistics 2015*. Port Louis: Ministry of Finance and Economic Development.

http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Documents/Education/Digest/Digest_Educ_2015.pdf.

_____, 2016d. Detailed Trade Data by HS/Country 2005-2016: 2015 (provisional). À consulter à l'adresse suivante: <http://statsmauritius.govmu.org/English/Pages/DetailedTradedata.aspx>.

_____, 2016e. External Trade Indicators: 4th quarter 2015. À consulter à l'adresse suivante : http://statsmauritius.govmu.org/English/Publications/Pages/Ext_Trade_4Qtr15.aspx.

_____, 2016f. External Trade Indicators: 2nd quarter 2016. À consulter à l'adresse suivante : http://statsmauritius.govmu.org/English/Publications/Pages/Ext-Trade_2Qtr16.aspx.

_____, 2016g. National Accounts and Investment. Historical Series National Accounts 2006-2016 (based on 2013 Census of Economic Activities, 2008 SNA and NSIC Rev. 2). Available at <http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/National-Accounts.aspx>.

_____, 2016h. Labour Force, Employment and Unemployment: 1st quarter 2016.

_____, 2016i. Public Finance. Monthly Statement of Government Operations, 2010 to 2016. À consulter à l'adresse suivante : <http://statsmauritius.govmu.org/English/Pages/Public-Finance.aspx>.

_____, 2016j. Monthly Tourist Arrivals: juillet 2016. À consulter à l'adresse suivante : <http://statsmauritius.govmu.org/English/Publications/Pages/Monthly-Tourist-Arrival.aspx>.

_____, 2016k. National Accounts Estimates (2013-2016) (septembre 2016). À consulter à l'adresse suivante: http://statsmauritius.govmu.org/English/Publications/Pages/NAE_Sept16.aspx.

_____, 2016. Population and Vital Statistics: Year 2015. À consulter à l'adresse suivante: http://statsmauritius.govmu.org/English/Publications/Pages/Pop_and_Vital_Stats_Year15.aspx.

_____, 2016m. **Digest of Labour Statistics 2015**. Port Louis.

statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Documents/labour%20-%20digest/Digest_Labour2015.pdf.

_____, 2016n. *Digest of Demographic Statistics 2015*. Port Louis. http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Documents/Digest/Demography/Digest_Demo_2015.pdf.

_____, 2016o. Gender Statistics, 2015. À consulter à l'adresse suivante : <http://statsmauritius.govmu.org/English/Publications/Pages/Gender-Statistics-Year-2015.aspx>.

_____, 2016p. Education Statistics, 2016. À consulter à l'adresse suivante : http://statsmauritius.govmu.org/English/Publications/Pages/Edu_Stats_Yr2016.aspx.

_____, 2016q. Labour. Ministry of Labour, Industrial Relations, and Training: Historical Series. À consulter à l'adresse suivante :

<http://statsmauritius.govmu.org/English/StatsbySubj/Pages/Labour.aspx>.

_____, 2017. Consumer Price Index, 2016. À consulter à l'adresse suivante : http://statsmauritius.govmu.org/English/Publications/Pages/CPI_Yr16.aspx.

Tandrayen-Ragoobur, Verena, Sonam Ummersingh et Yusraa Bundhoo, 2011. The power to choose: women and labour market decisions in Mauritius. *Journal of Emerging Trends in Economics and Management Sciences*. vol. 2, No. 3, pages 193-205. http://jetems.scholarlinkresearch.com/issuesview.php?id=005&issue_name=Volume%20%20Number%203.

The Africa Report (2016). Mauritius: tax-haven twilight, 11 août. À consulter à l'adresse suivante : www.theafricareport.com.

United States Geological Survey, 2013. *2013 Minerals Yearbook: Comoros, Mauritius, Reunion, and Seychelles* (Advance release).

<https://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country/2013/myb3-2013-cn-mp-re-se.pdf>.



UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.

ISBN 978-99944-70-24-2



9 789994 470242